

# RAPPORT ANNUEL SUR LA FAUNE 2023

AVEC STATISTIQUES DE LA CHASSE ET  
DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>	<b>Espèces protégées</b> .....	<b>25</b>
<b>ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023</b> .....	<b>4</b>	<b>Grands carnivores</b> .....	<b>25</b>
<b>SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE</b> .....	<b>5</b>	Lynx .....	25
<b>Prévention et indemnisation des dommages</b> .....	<b>6</b>	Loup.....	26
Situation globale .....	6	<b>Autres espèces protégées</b> .....	<b>27</b>
Situation en forêt .....	6	Grand Tétras .....	27
<b>Espèces chassées</b> .....	<b>7</b>	Chauves-souris.....	27
Cerf.....	7	Castor .....	28
Chevreuril .....	9	Amphibiens et reptiles .....	29
Chamois.....	11	Invertébrés .....	30
Sanglier .....	13	Autres oiseaux et mammifères.....	31
Bouquetin .....	15	<b>ADMINISTRATION DE LA CHASSE</b> .....	<b>33</b>
Lièvre brun .....	16	Nouveaux chasseurs.....	34
Blaireau .....	18	Permis délivrés .....	34
Bécasse .....	20	<b>ANNEXE : ANIMAUX PÉRIS</b> .....	<b>35</b>
Tétras-lyre .....	21		
Corneille noire .....	22		
Grand Cormoran .....	23		
Autres espèces chassables .....	24		

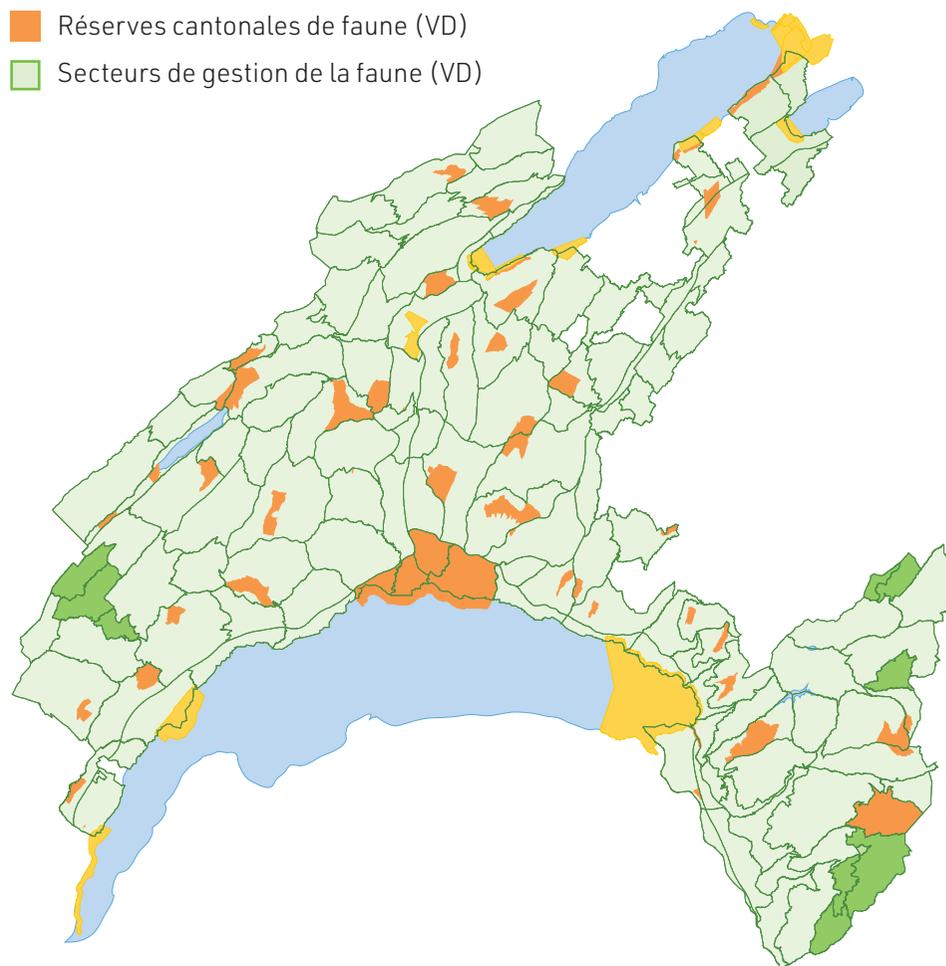
# PRÉAMBULE

Le rapport annuel 2023 présente les principaux résultats des activités conduites par la division Biodiversité et paysage ainsi que ses partenaires pour la gestion de la faune.

Le rapport résume les statistiques clés en matière de chasse, de mortalité routière et aussi d'actions de sauvetage et de conservation. Il ne vise pas l'exhaustivité, mais donne un aperçu de la situation de la faune dans notre canton, des dommages que certaines espèces occasionnent et des mesures prises pour améliorer l'équilibre entre l'homme et la nature.

Secteurs de gestion de la faune, réserves de faune cantonales et nationales

-  Districts francs fédéraux (CH)
-  Réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale et internationale (CH)
-  Réserves cantonales de faune (VD)
-  Secteurs de gestion de la faune (VD)



Rapport annuel sur la faune 2023 avec statistiques de la chasse et des dommages causés par la faune. Année civile, sauf pour certaines espèces chassables, comptabilisées jusqu'au 20.03.2024. Les données relatives à la prévention et à l'indemnisation des dommages de la faune sont provisoires et seront actualisées en 2024. DGE-BIODIV juillet 2024.

# ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

## Le loup au centre de l'actualité

En 2023, le Conseil d'État a adopté une série de mesures afin de faire face aux enjeux posés par l'évolution de la présence du loup. Tirant le bilan de l'année précédente et dans l'attente de la révision de la législation fédérale, l'État souhaite favoriser la coexistence entre les activités pastorales et le grand carnivore, en intensifiant les opérations de surveillance et de prévention. Le plan d'action prévoit une meilleure prise en charge des cas de prédation ainsi que le renforcement des ressources pour protéger les troupeaux. Avec ces mesures, le Conseil d'État a répondu à un à un postulat du député Philippe Germain sur la gestion des grands prédateurs.

Une page internet spécifique aux grands carnivores est consultable sur le site de la DGE : [www.vd.ch/grands-carnivores](http://www.vd.ch/grands-carnivores).

## Le Canton renforce la protection des espèces menacées

Le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité a adopté une nouvelle directive sur la chasse pour la période 2023-2024. Celle-ci interdit de chasser le Tétraz lyre et le Lièvre variable sur l'ensemble du territoire. Elle limite également la chasse du Lièvre brun et de la Bécasse des bois. Ces nouvelles mesures sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2023. Elles doivent contribuer à améliorer la conservation des espèces menacées dans le canton.

## Statistiques de la permanence

En 2023, la permanence téléphonique d'urgence a reçu 1'950 appels, dont 889 ont nécessité une intervention. A cela, il faut ajouter 378 annonces de sortie des surveillants auxiliaires de la faune. À relever aussi, les interventions du groupement vaudois des conducteurs de chiens de rouge pour la recherche des animaux blessés, toujours plus nombreuses. Pour finir, il faut souligner la collaboration et l'appui des gendarmes et policiers.

## Une nouvelle loi pour une meilleure protection de la biodiversité et du paysage

La loi révisée sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPnp) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. En accord avec son programme de législature, le Conseil d'État propose ainsi des mesures ambitieuses répondant aux enjeux actuels et futurs en matière de préservation et de protection de la nature et du paysage. Parmi ces mesures, citons notamment: l'élaboration d'une stratégie cantonale de protection des espèces et des milieux, l'inventaire des habitats d'espèces animales prioritaires, les principes de prévention et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou encore l'identification des obstacles au déplacement des espèces et des lacunes de l'infrastructure écologique.



# SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE

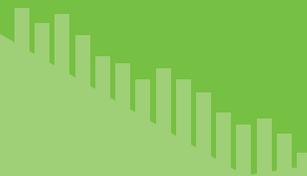
PRÉVENTION ET INDEMNISATION DES DOMMAGES

ESPÈCES CHASSÉES

ESPÈCES PROTÉGÉES

Grands carnivores

Autres espèces protégées





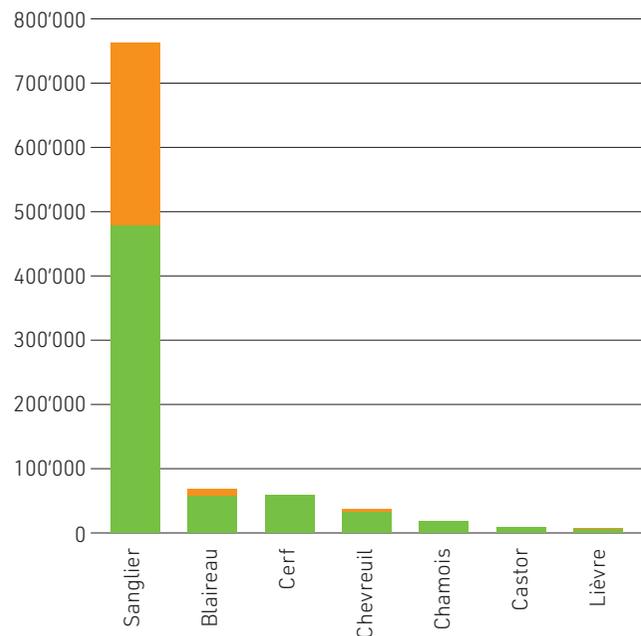
## SITUATION GLOBALE 2023 (CHF)

	Agricole	Forestier	Total
Prévention	300'054	76'840	376'894
Indemnisation	711'463	0	711'463
<b>Total</b>	<b>1'011'517</b>	<b>76'840</b>	<b>1'088'357</b>

## SITUATION DANS L'AGRICULTURE PAR ESPÈCE 2023 (CHF)

Excepté animaux de rente.

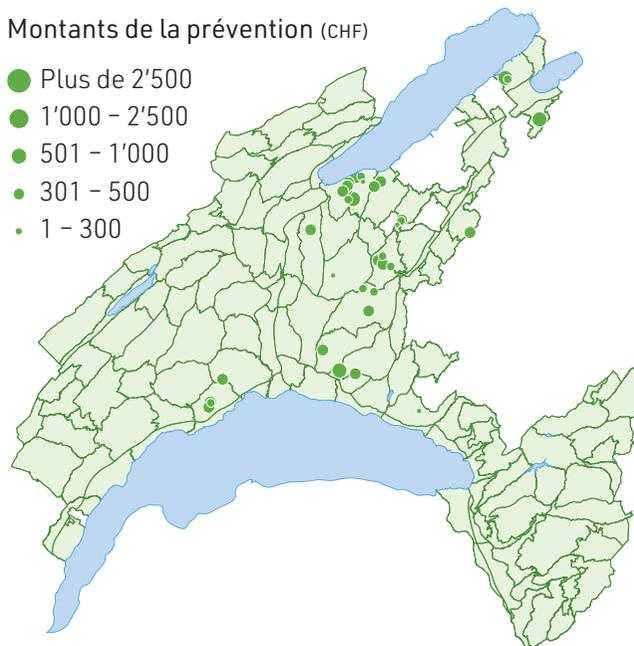
■ Prévention ■ Indemnisation



## SITUATION EN FORÊT 2023

Montants de la prévention (CHF)

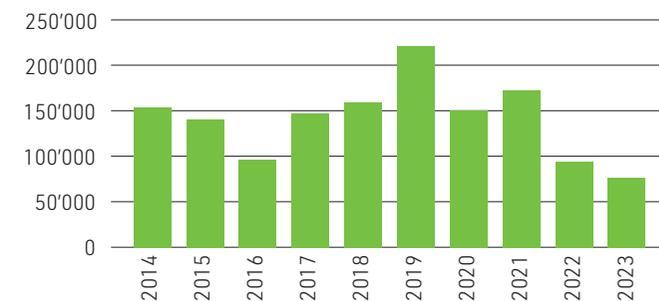
- Plus de 2'500
- 1'000 - 2'500
- 501 - 1'000
- 301 - 500
- 1 - 300



## Prévention des dommages causés par les ongulés

Mesures de prévention des dommages pouvant être prises, sans distinction d'espèce : protections individuelles, enduits de protection ou encore clôtures.

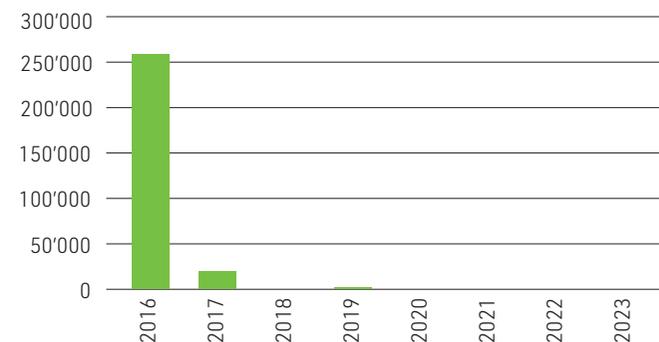
Total 2023: CHF 76'840.-



## Indemnisation des dommages causés par les cerfs

Les montants indemnisés concernent uniquement les dégâts d'écorçage et de frayure provoqués par le cerf dans les peuplements réguliers d'épicéas plantés avant 1995.

Total 2023: CHF 0.-

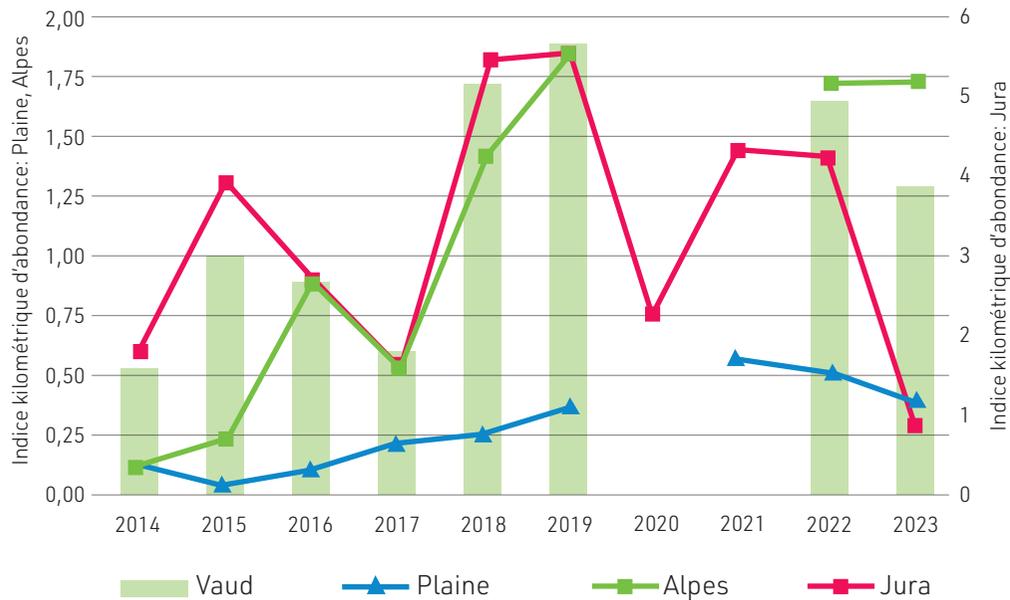




## Effectifs

Les résultats 2023 montrent notamment que les effectifs de cerfs comptés dans le Jura ont connu une diminution significative - les conditions météorologiques particulièrement douces pour la saison, ont conduit à un déplacement précoce des cerfs vers les crêtes du Jura. Un comptage extraordinaire a été réalisé fin mars 2023 confirmant cette hypothèse et comptabilisant plus de 150 cerfs.

La présence des meutes de loups a très certainement une influence sur ces déplacements, sur la dispersion et sur les effectifs de la population de cette espèce.

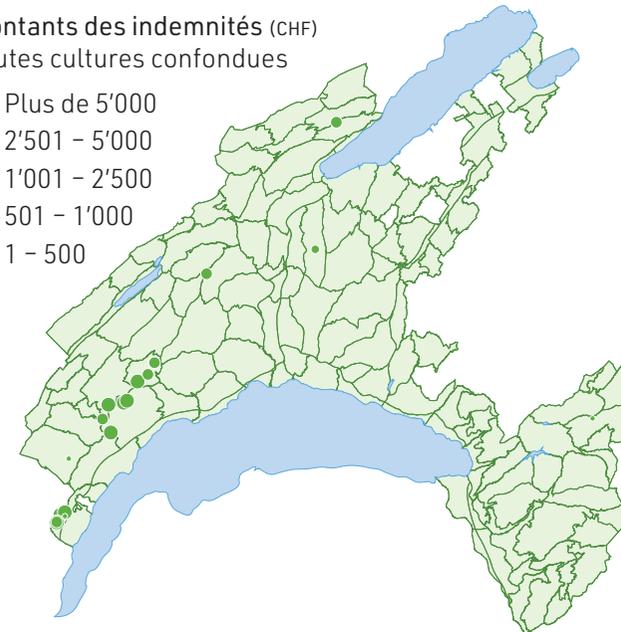


## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

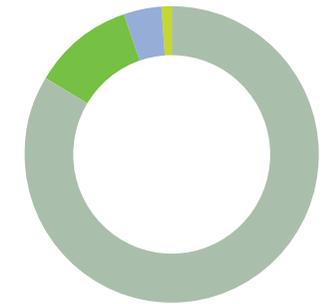
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

### Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500

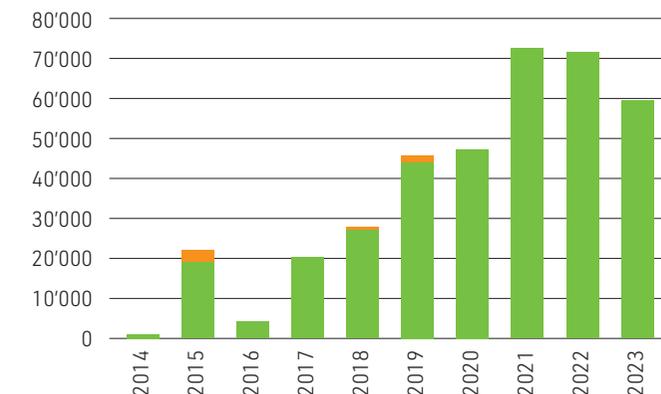


### Cultures touchées



- Autres cultures 83 %
- Céréales 12 %
- Culture fruitière 4 %
- Prairie artificielle ou permanente 1 %

## Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2023:  
CHF 267.-

Total indemnisation 2023:  
CHF 59'536.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



### Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

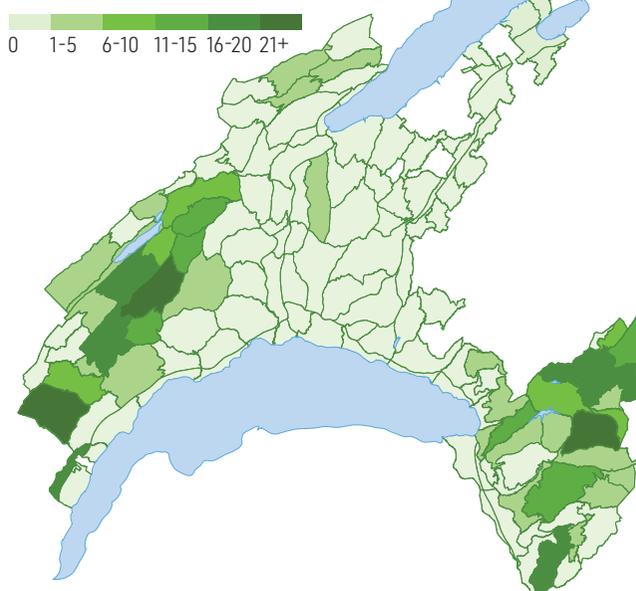
#### Plan de tir 2023

- Total des attributions 2023: 485 cerfs dont
- 196 pour la chasse en équipe dans les Alpes
  - 256 pour la chasse en équipe dans le Jura
  - 33 pour la chasse individuelle

#### Répartition des prélèvements par la chasse

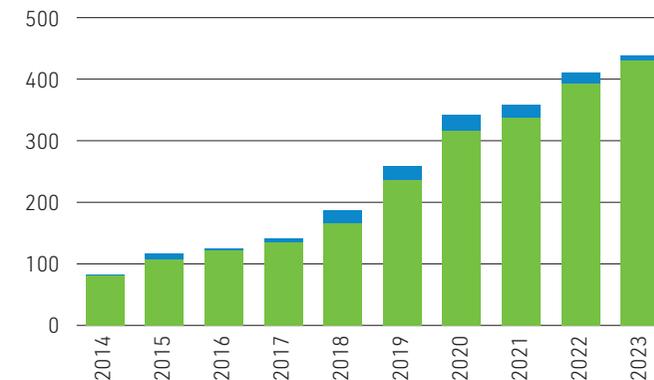
	Nombre	Proportion
Mâle	125	29 %
Femelle	143	33 %
Faon et animal d'une année	164	38 %
Total des prélèvements 2023: 432 cerfs		

#### Chasse 2023-2024



### Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

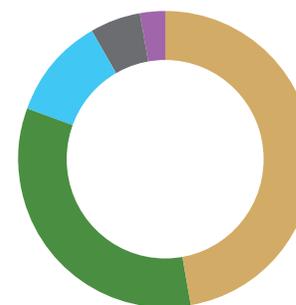
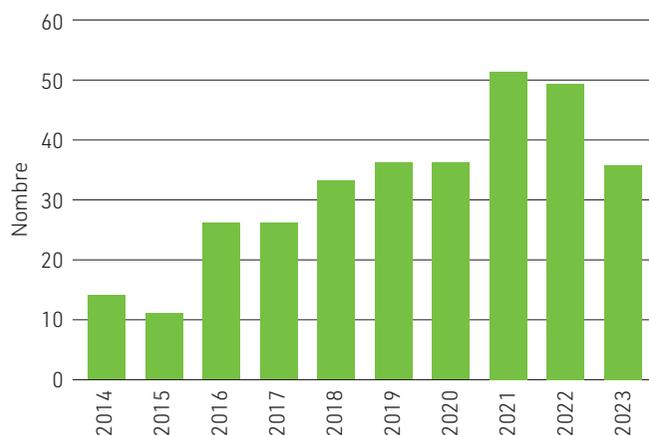


Total tirs de gestion 2023 : 7 cerfs

### Autres causes de mortalité constatées

Total 2023: 36 cerfs

Cause principales:  
trafic automobile,  
proie de loup



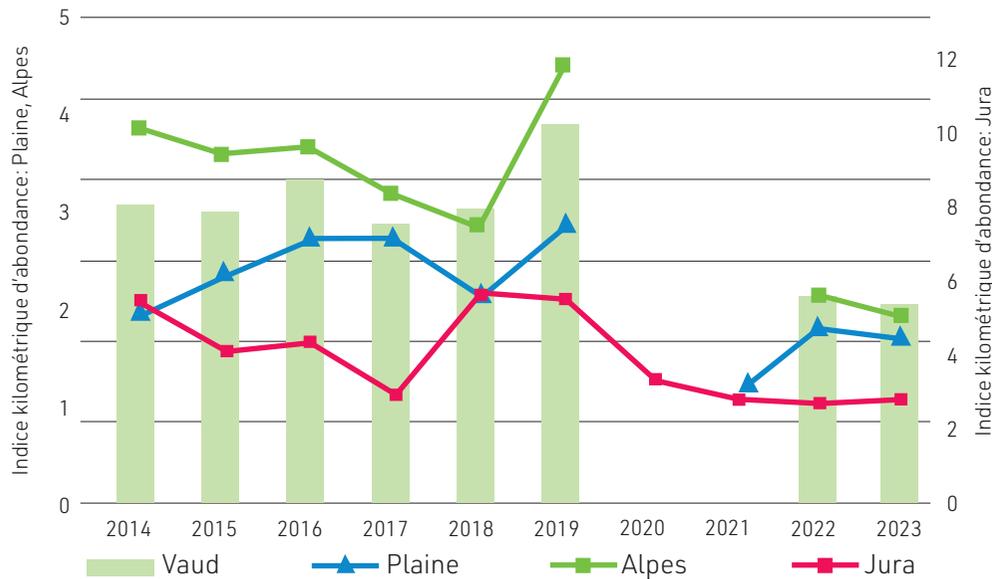
#### Causes de mortalité

- Proie de loup 17
- Trafic automobile 12
- Autres accidents, avalanches, chutes 4
- Blessure par balle 2
- Autre 1



## Effectifs

Les résultats 2023, similaires à ceux de 2022, mettent en évidence la volonté de continuer à diminuer les effectifs de chevreuils en Plaine pour atteindre les objectifs sylvicoles définis dans le concept cantonal forêt-gibier.

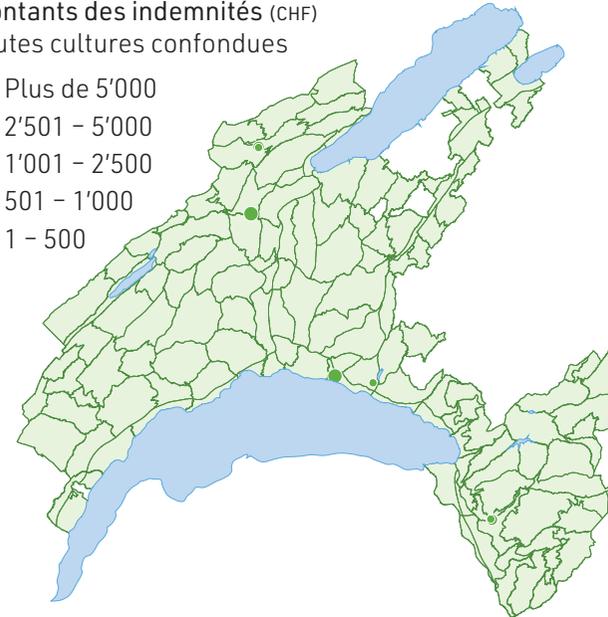


## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

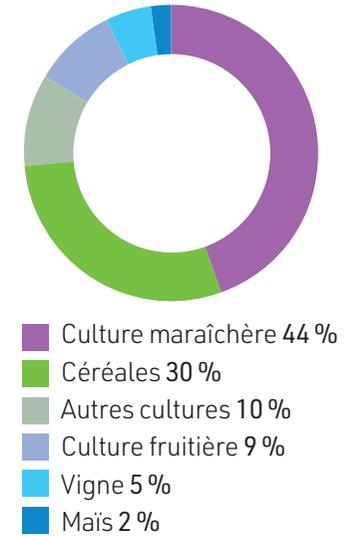
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

### Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

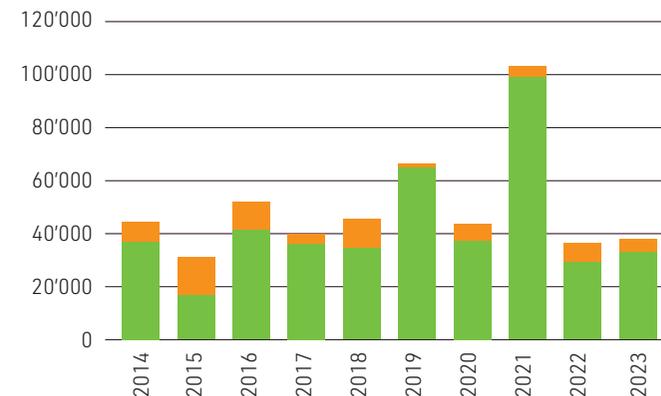
- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



### Cultures touchées



## Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2023:  
CHF 4'867.-

Total indemnisation 2023:  
CHF 33'401.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

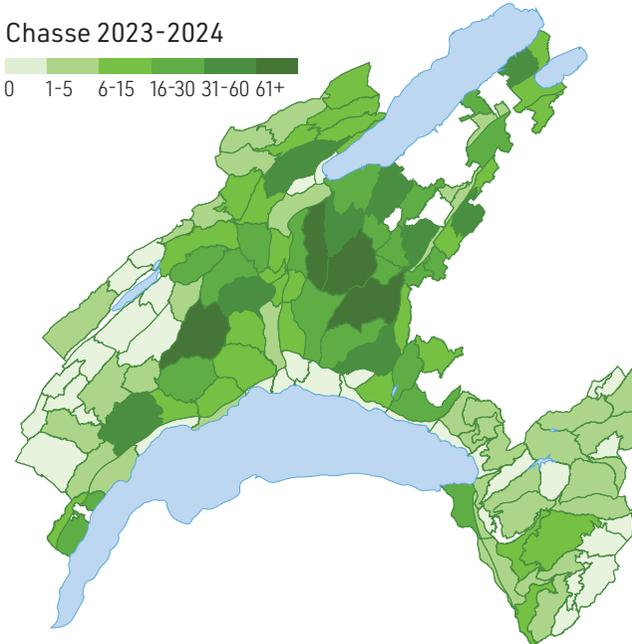
### Plan de tir 2023

Total attributions 2023 : 3 chevreuils, dont au moins 1 jeune de l'année, par chasseur

### Répartition des prélèvements par la chasse

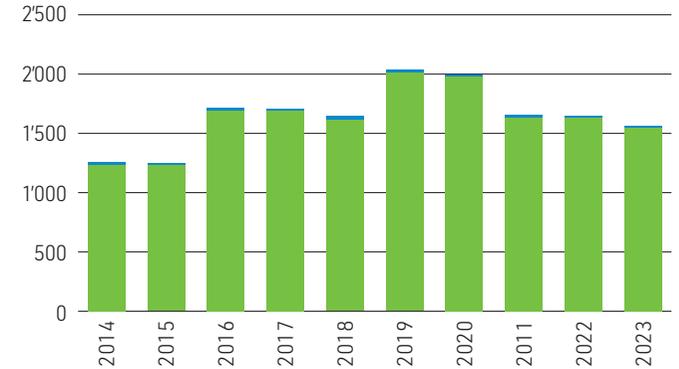
	Nombre	Proportion
Mâle	528	34 %
Femelle	531	34 %
Faon et animal d'une année	489	32 %
Total des prélèvements 2023: 1'548 chevreuils		

### Chasse 2023-2024



## Tirs de chasse et de gestion

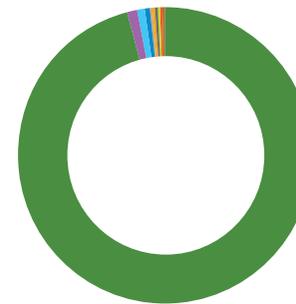
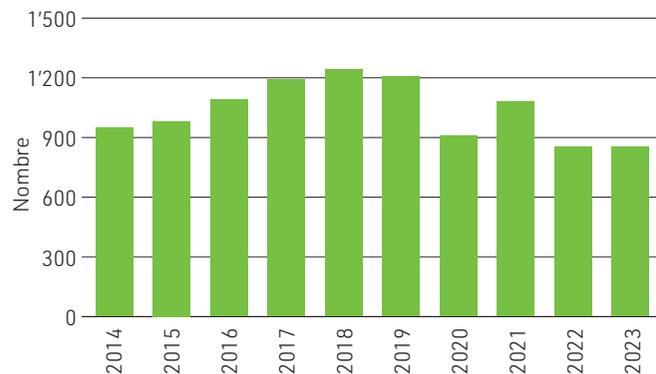
■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



Total tirs de gestion 2023 : 13 chevreuils

## Autres causes de mortalité constatées

Total 2023 : 850 chevreuils  
Cause principale: trafic automobile



### Causes de mortalité

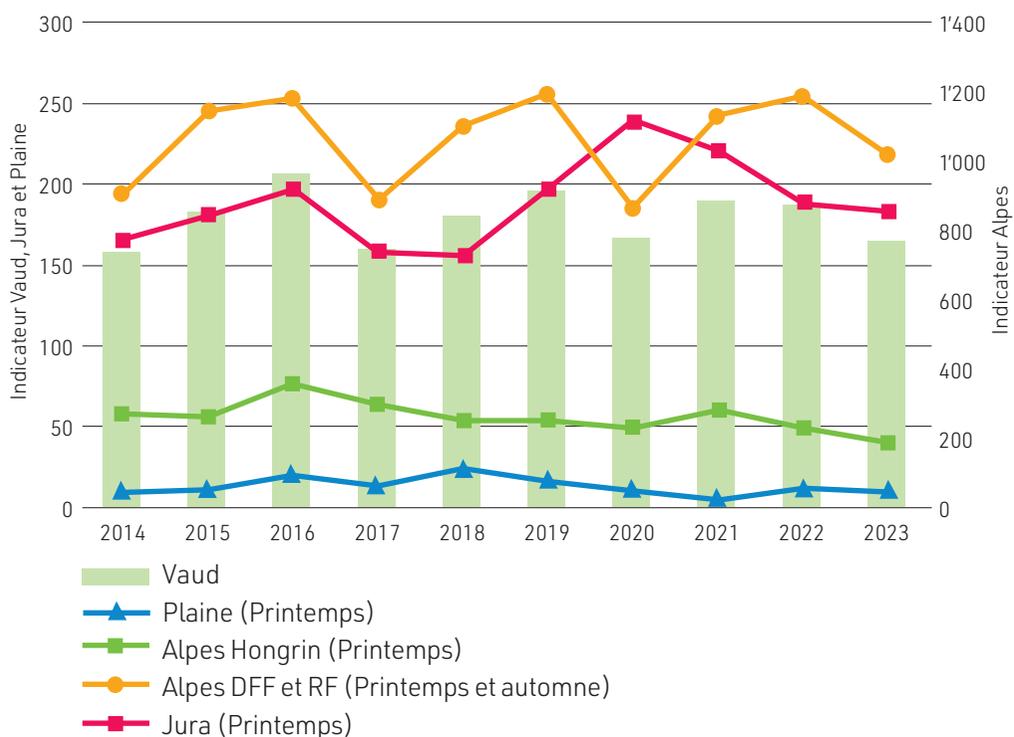
- Trafic automobile 820
- Autre 12
- Autres accidents, avalanches, chutes 6
- Machine agricole 5
- Proie de lynx 3
- Tué par les chiens 3
- Blessures par balles 3
- Trafic ferroviaire 2
- Âge, maladie, faiblesse 1
- Proie de loup 1

# ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



## Effectifs

En 2023, comme les autres années, les effectifs estimés de chamois diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura. Dans les Alpes, les effectifs de chamois dénombrés sont en baisse dans les zones de protection (DFF et réserves de faune).

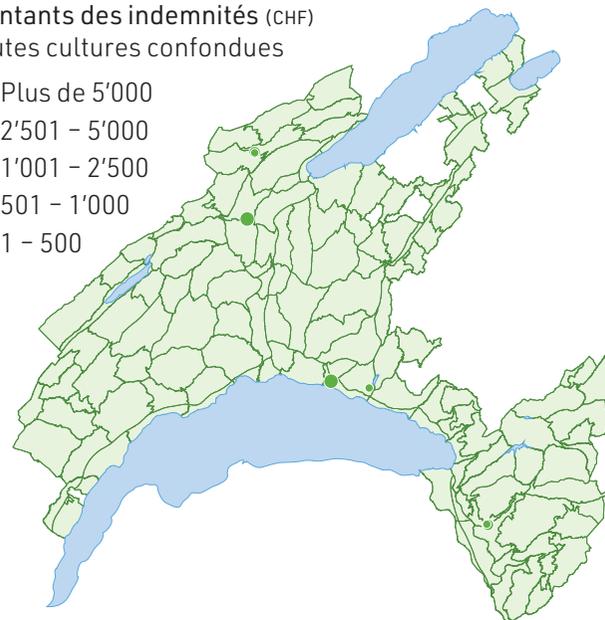


## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

### Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500

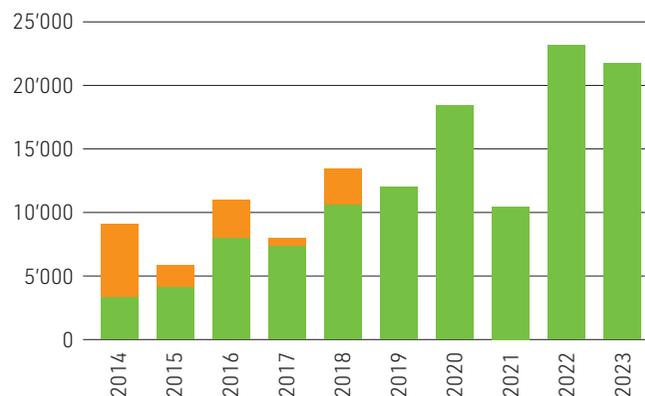


### Cultures touchées



- Vigne 53 %
- Prairie artificielle ou permanente 45 %
- Céréales 2 %

### Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2023: 0.-

Total indemnisation 2023:  
CHF 21'844.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

# ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

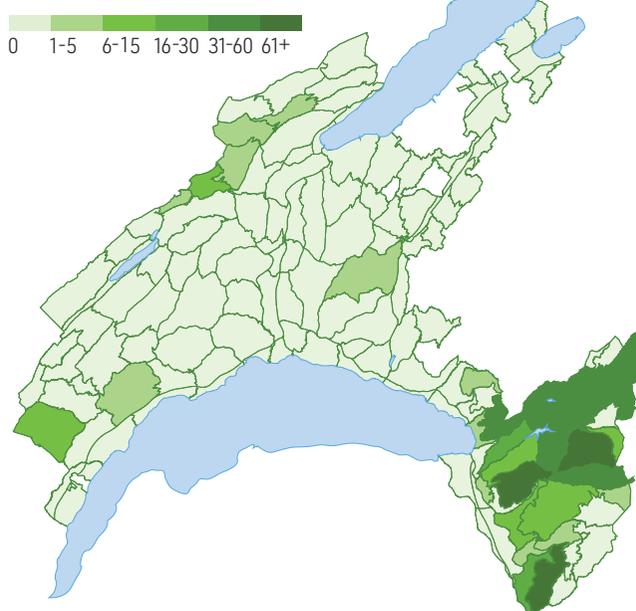
### Plan de tir 2023

Total attributions 2023: 203 chamois dont 180 dans les Alpes (y compris Chablais) et 18 dans le Jura (y compris Pied du Jura) et 5 en plaine.

### Répartition des prélèvements par la chasse

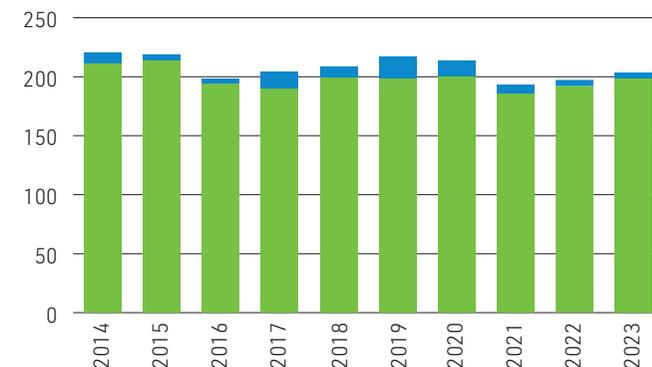
	Nombre	Proportion
Mâle	68	34 %
Femelle	79	40 %
Faon et animal d'une année	51	26 %
Total des prélèvements 2023 : 198 chamois		

### Chasse 2023-2024



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

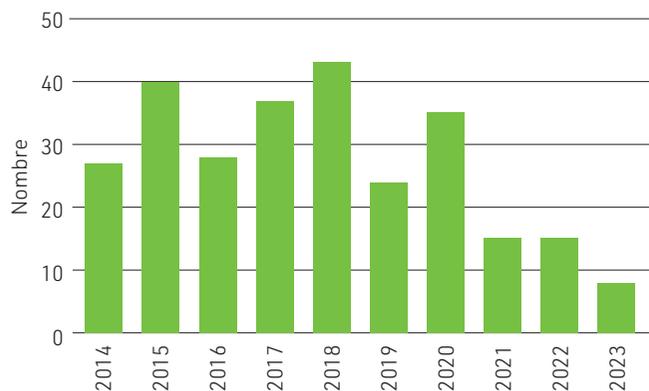


Total tirs de gestion 2023 : 5 chamois

## Autres causes de mortalité constatées

Total 2023: 8 chamois

Cause principale:  
trafic automobile



### Causes de mortalité

- Trafic automobile 4
- Âge, maladie, faiblesse 3
- Autres accidents, avalanches, chutes 1



## Effectifs

Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

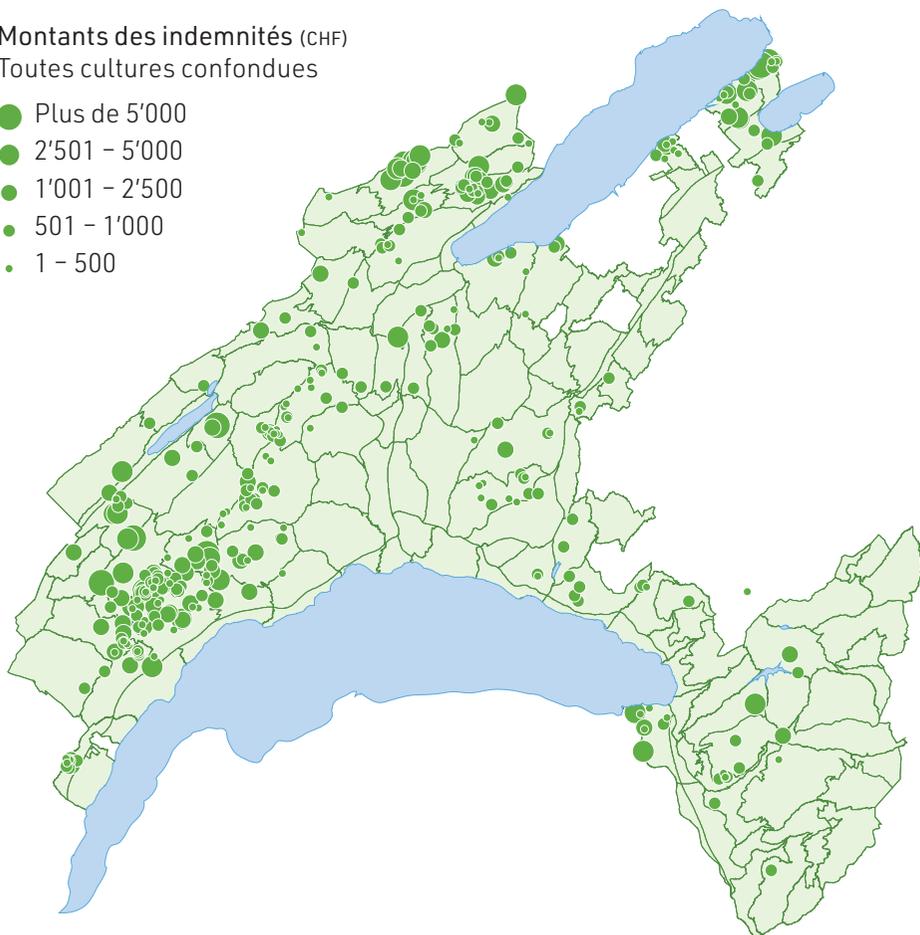
## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

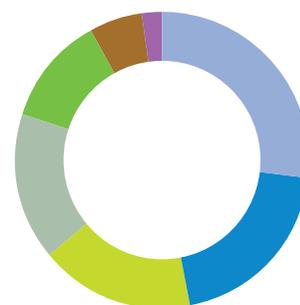
### Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500

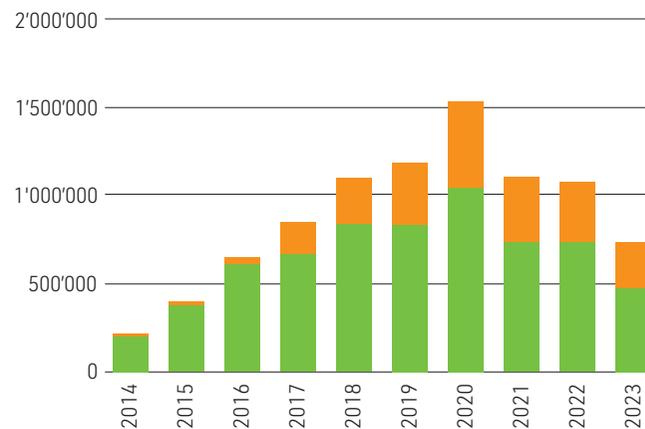


## Cultures touchées



- Pâturage permanent 27 %
- Mais 20 %
- Prairie artificielle ou permanente 17 %
- Autres cultures 16 %
- Céréales 12 %
- Pomme-de-terre 6 %
- Culture maraîchère 2 %

## Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2023:  
CHF 259'927.- pour l'achat,  
la pose et l'entretien de  
clôtures électriques

Total indemnisation 2023:  
CHF 478'735.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

### Plan de tir 2023

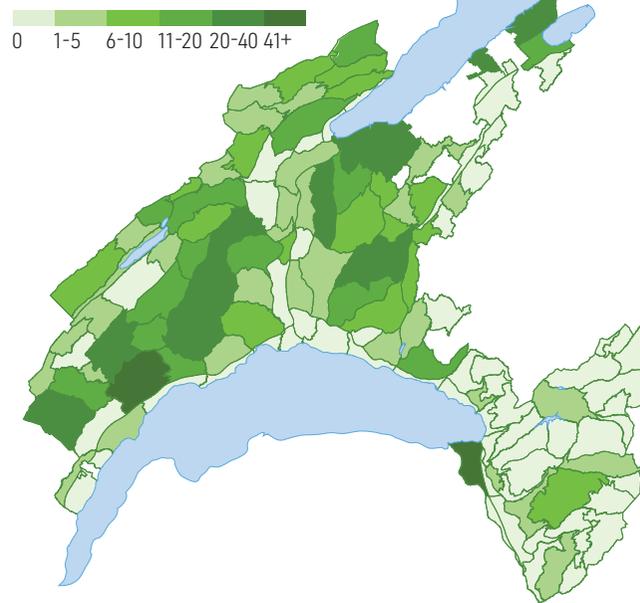
Les chasseurs ont été autorisés à chasser en battue, avec chiens, à l'affût ou à l'approche, de septembre 2023 à janvier 2024. Ils ont également été autorisés à pratiquer des tirs à l'affût ou à l'approche, en juin, juillet et août 2023, sans chien, hors forêt, à l'aube et au crépuscule. Compte tenu du bilan de la chasse, de l'évolution des dommages (en baisse) et de l'abondance estimée des effectifs de sanglier, la chasse du sanglier s'est terminée au 30 janvier 2024 (pas de prolongation au mois de février).

Total attributions 2023: pas de limite

### Répartition des prélèvements par la chasse

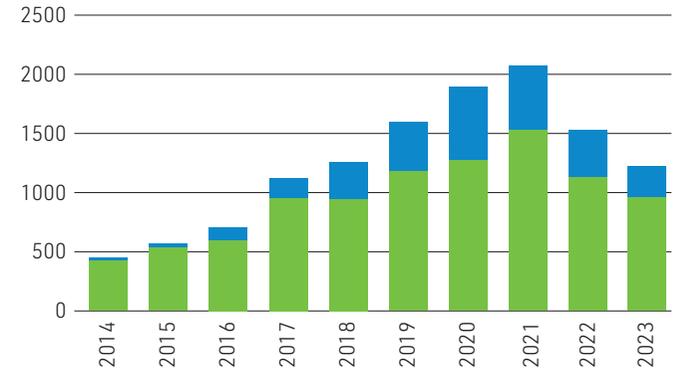
	Nombre	Proportion
Verrat	305	32 %
Laie	215	23 %
Jeune	430	45 %
Indéterminé	3	
Total des prélèvements 2023: 953 sangliers		

### Chasse 2023-2024



## Tirs de chasse et de gestion

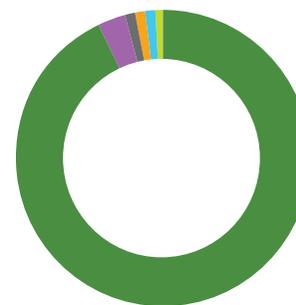
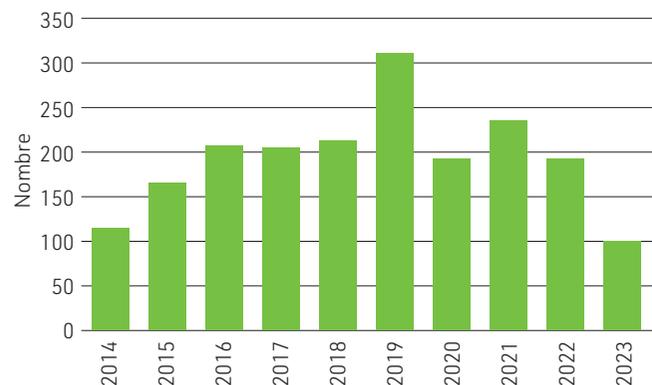
■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



## Autres causes de mortalité constatées

Total 2023 : 170 sangliers

Cause principale:  
trafic automobile



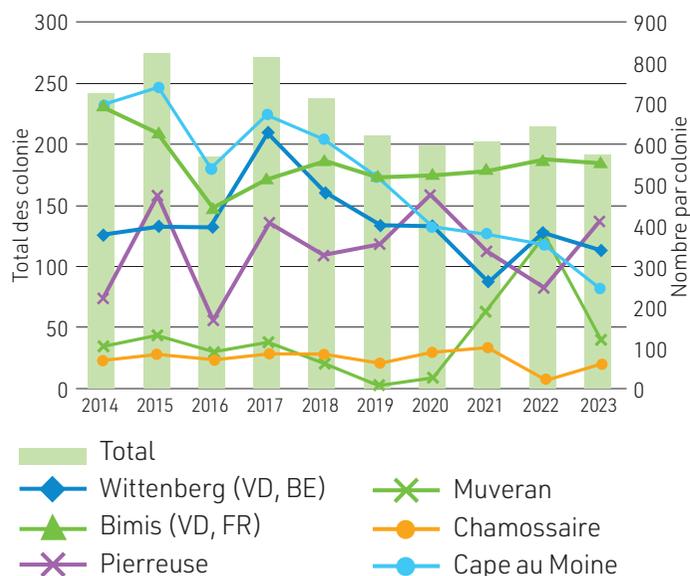
### Causes de mortalité

- Trafic automobile 158
- Autre 5
- Blessures par balles 2
- Tué par les chiens 2
- Autres accidents, avalanches, chutes 2
- Trafic ferroviaire 1



## Effectifs

Les colonies de bouquetins sont dénombrées annuellement, au printemps. En 2023 comme chaque année, les recensements des colonies de la Cape au Moine, de la Pierreuse, du Wittenberg, de Chamossaire, des Bimis et du Grand Muveran se sont déroulés en collaboration avec le canton de Berne.

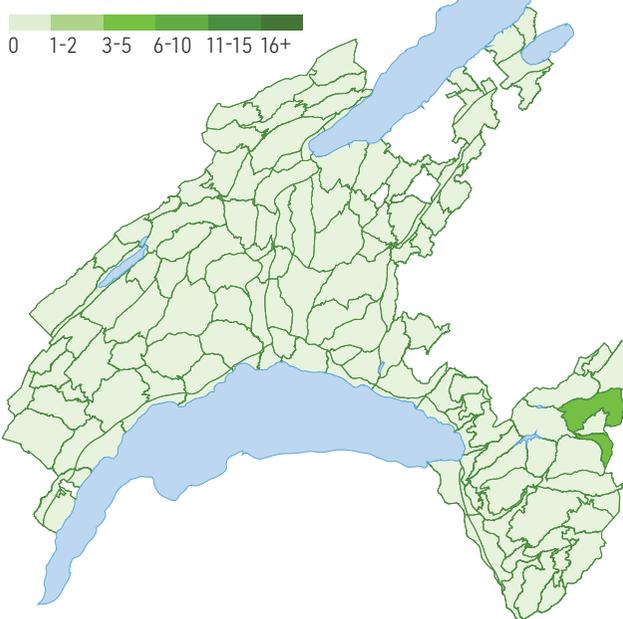


## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

### Plan de tir 2023

Total attributions 2023: 8 bouquetins dans 2 colonies

### Chasse 2023-2024

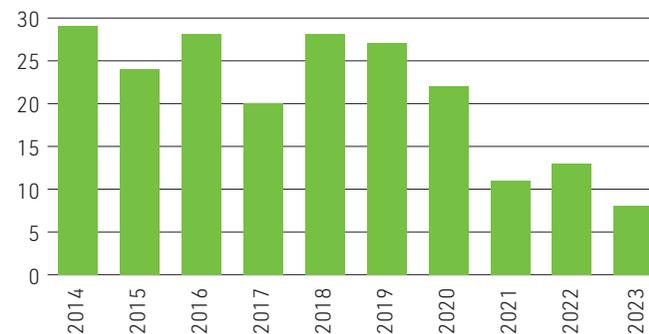


## Répartition des prélèvements par la régulation

	Nombre	Proportion
Mâle	3	38 %
Femelle	3	38 %
Faon et animal d'une année	2	24 %
<b>Total des prélèvements 2023: 8 bouquetins</b>		

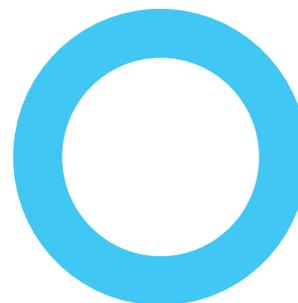
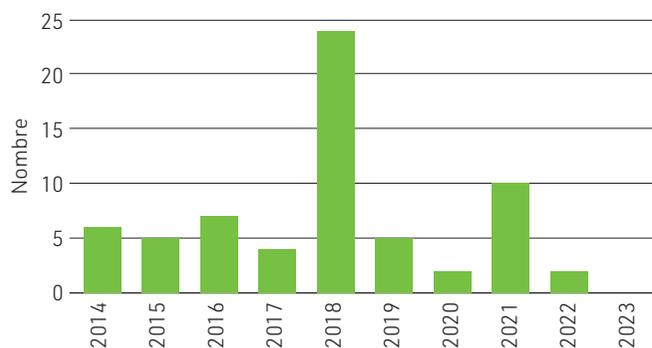
## Tirs de régulation

■ Prélèvements par les chasseurs



## Autres causes de mortalité constatées

Total 2023: 0 bouquetins



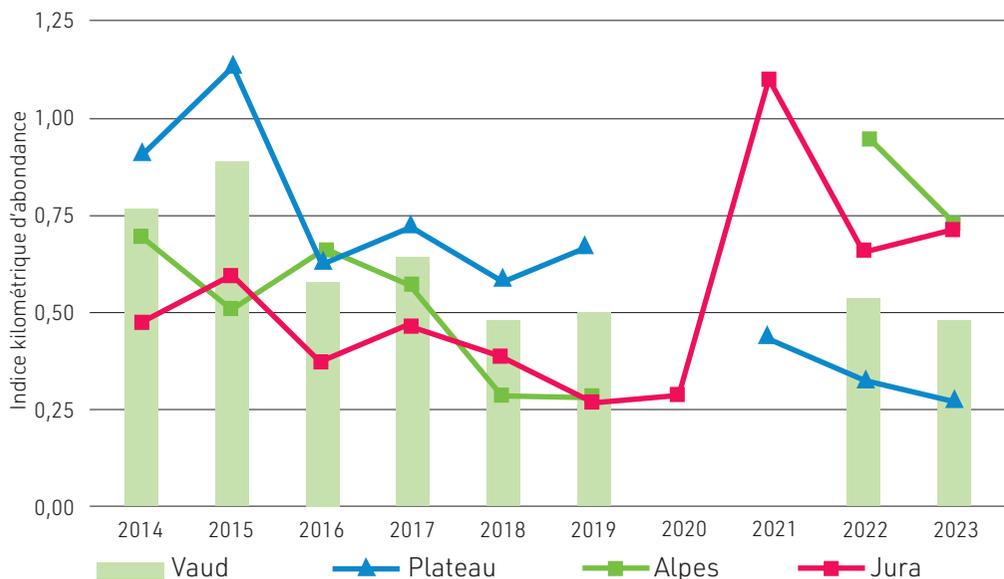
## Causes de mortalité

■ Autres accidents, avalanches, chutes 0



## Effectifs

Depuis 1991, les lièvres bruns sont recensés en Suisse sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement. Les comptages sont effectués au printemps, de nuit, à l'aide de projecteurs, selon la méthode dite de «taxation de surface». Le canton de Vaud effectue des opérations de recensement dans les secteurs de la plaine de l'Orbe et de Commugny depuis 1991, dans ceux de Bioley-Orjulaz et Noville depuis 1994. En 2023, 27 lièvres ont été recensés à Commugny, 31 à Bioley-Orjulaz, 59 dans la plaine de l'Orbe et 49 dans la plaine du Rhône, à Noville. Le canton dénombre également les lièvres par comptages linéaires sur d'autres secteurs. En général, les effectifs de lièvre brun affichent une densité faible.



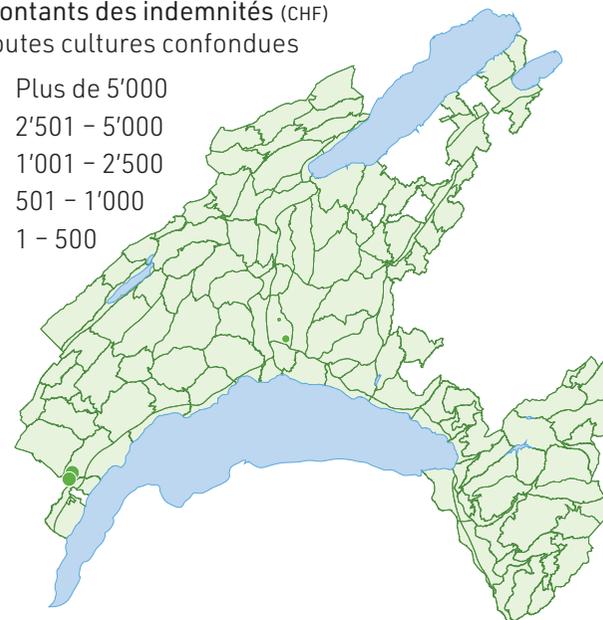
En 2020, les comptages nocturnes au phare n'ont pas pu être effectués normalement en raison des restrictions sanitaires liées au COVID-19. En 2021, ce sont des glissements de terrain dans les Alpes qui ont empêché des comptages normaux.

## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

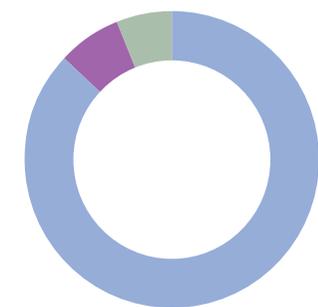
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

### Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

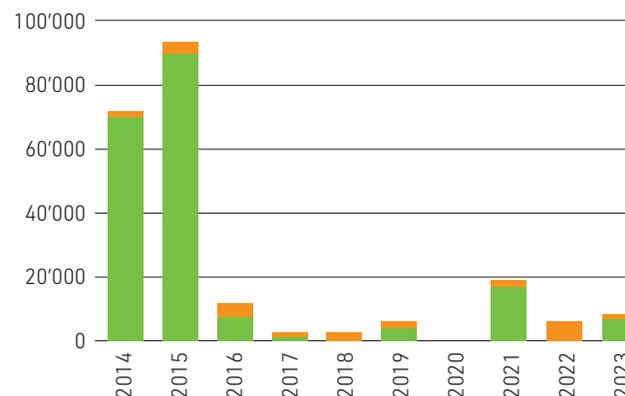


### Cultures touchées



- Culture fruitière 87 %
- Culture maraîchère 7 %
- Autres cultures 6 %

### Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2023:  
CHF 1'351.-

Total indemnisation 2023:  
CHF 7'024.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

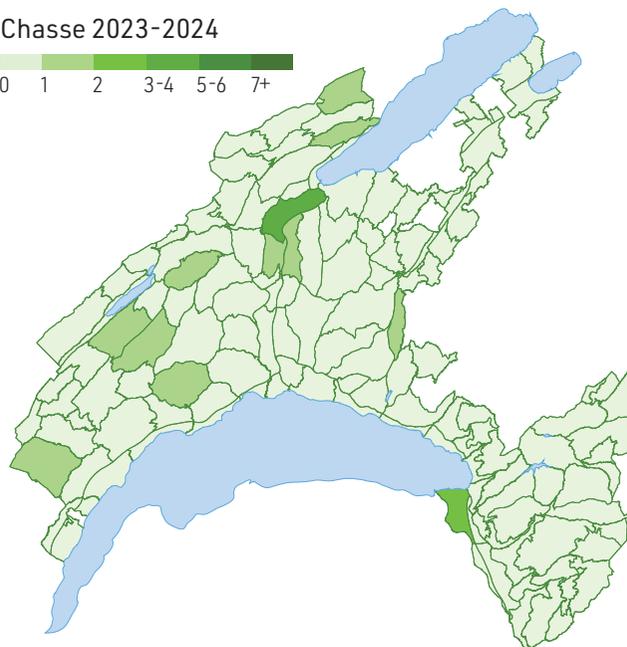
### Plan de tir 2023

Total attributions 2023: 1 lièvre par chasseur.

En 2023, la période de la chasse du lièvre a été restreinte du 10 au 20 octobre, dans les secteurs où la densité de lièvre est jugée satisfaisante.

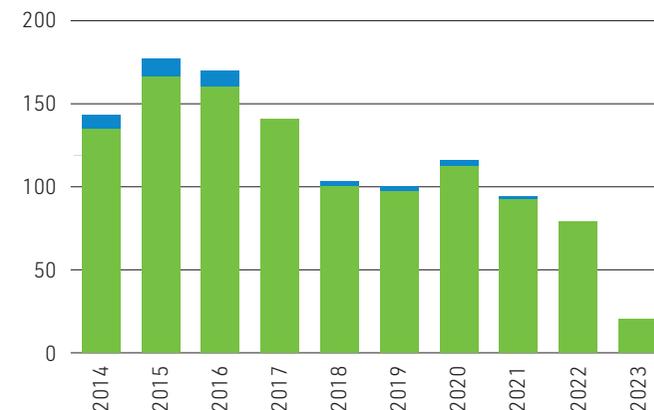
## Répartition des prélèvements par la chasse

### Chasse 2023-2024



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



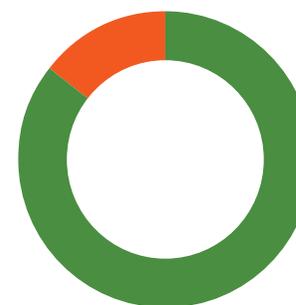
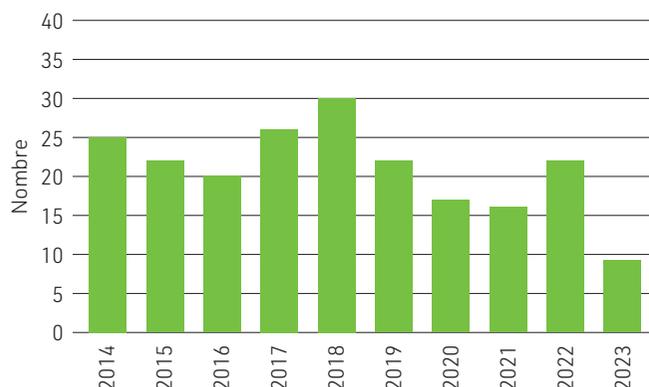
Total prélèvements par la chasse 2023: 20 lièvres

Total tirs de gestion 2023: 0 lièvre

## Autres causes de mortalité constatées

Total 2023: 7 lièvres

Cause principale:  
trafic automobile



### Causes de mortalité

- Trafic automobile 6
- Âge, maladie, faiblesse 1



## Effectifs

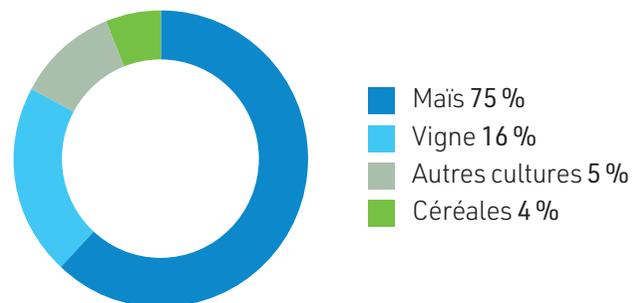
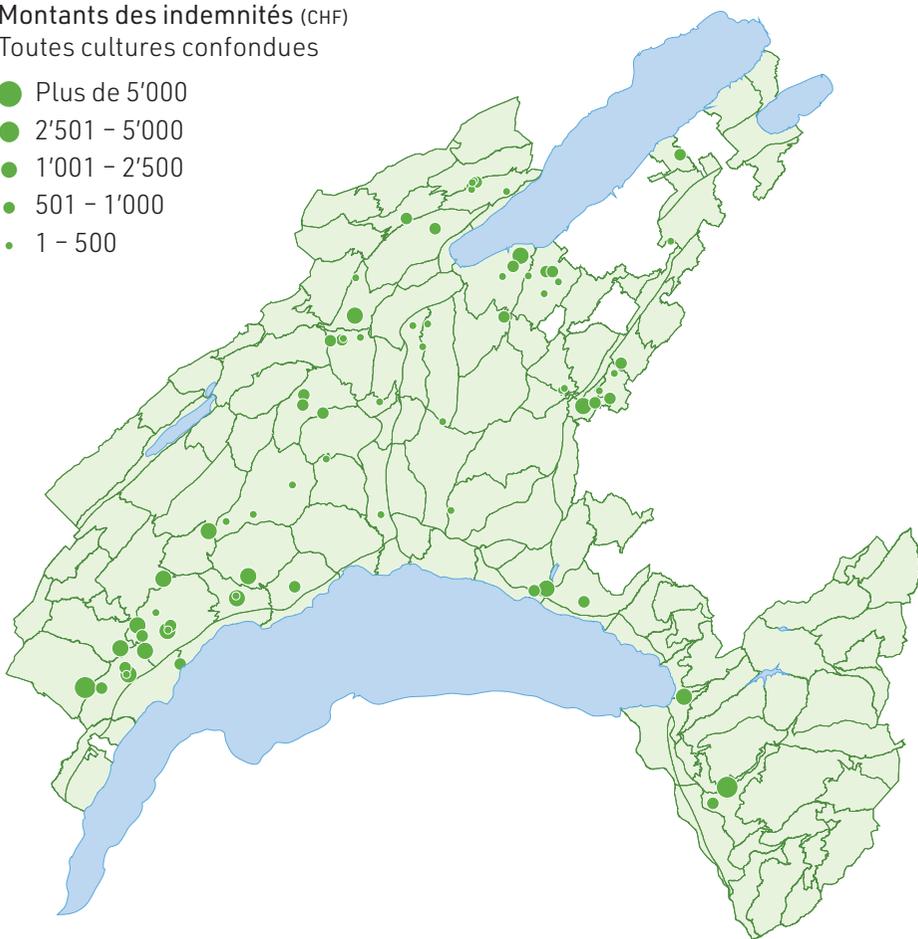
Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

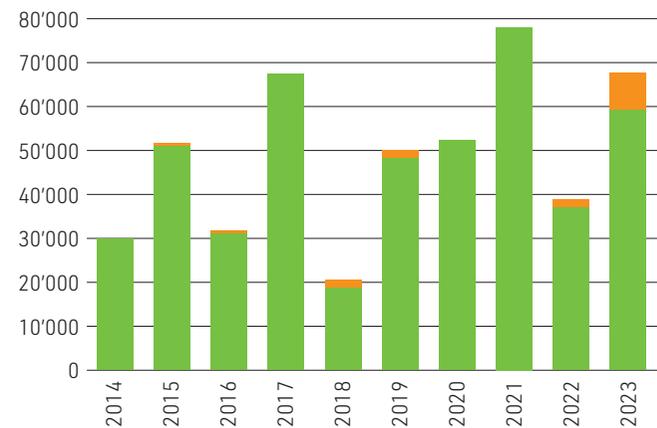
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)  
Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



## Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2023:  
CHF 9'402.-

Total indemnisation 2023:  
CHF 59'361.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



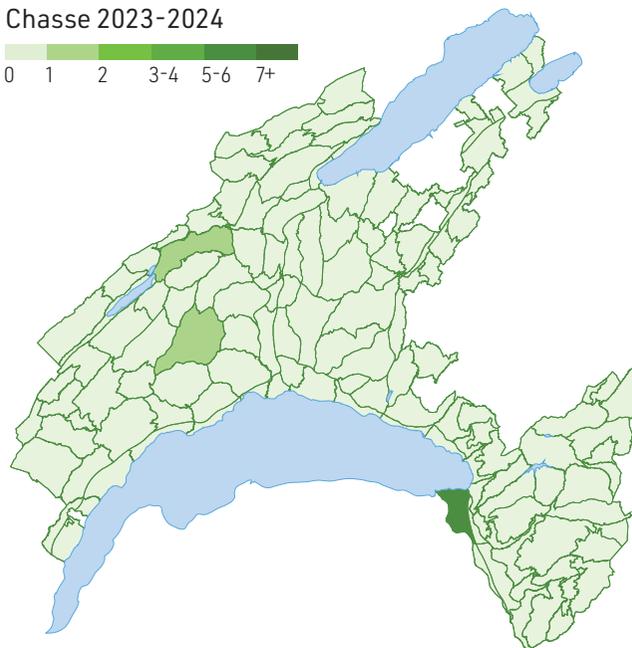
## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2023

Total attributions 2023: pas de limite

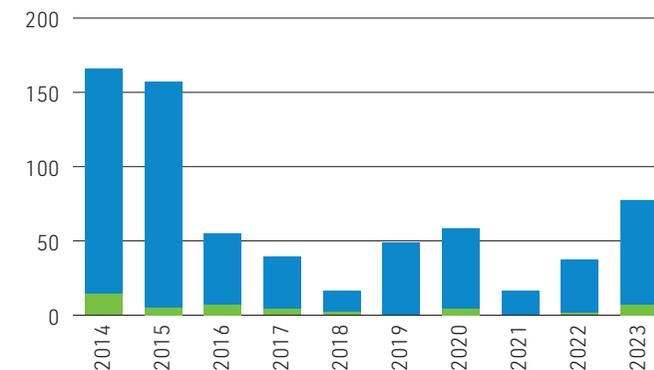
## Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2023-2024



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



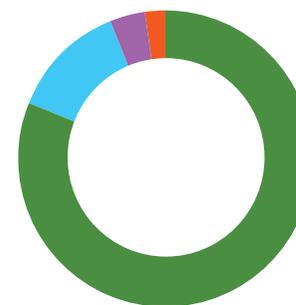
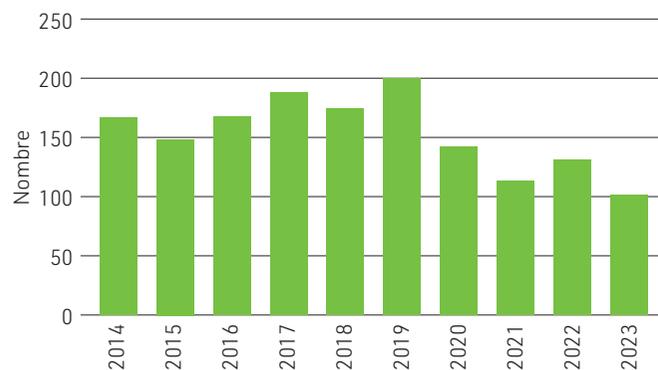
Total prélèvements par la chasse 2023 : 7 blaireaux

Total tirs de gestion 2023 : 70 blaireaux

## Autres causes de mortalité constatées

Total 2023: 102 blaireaux

Cause principale:  
trafic automobile



### Causes de mortalité

- Trafic automobile 83
- Autres accidents, avalanches, chutes 13
- Autre cause 4
- Âge, maladie, faiblesse 2

# ESPÈCES CHASSÉES BÉCASSE



## Suivis

Sur les 133 sites du monitoring national, 44 % étaient occupés en 2023. Les tendances sont toutefois restées similaires dans toutes les régions biogéographiques. Les régions « Jura » et « versant nord des Alpes » continuent d'afficher les taux d'occupation les plus élevés. Contrairement à l'année précédente, le site du « Plateau » n'a plus été occupé. Sur le Plateau, la bécasse des bois est donc quasiment absente en tant qu'oiseau nicheur.

Source: Auchli, N. & S. Wechsler (2023) : Monitoring national de la Bécasse des bois 2023. Station ornithologique suisse, Sempach.

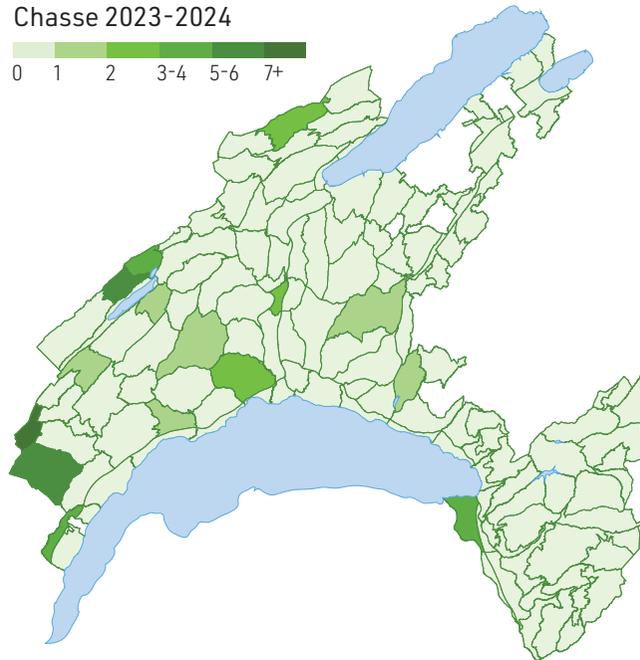


Photo: Jean-Lou Zimmermann

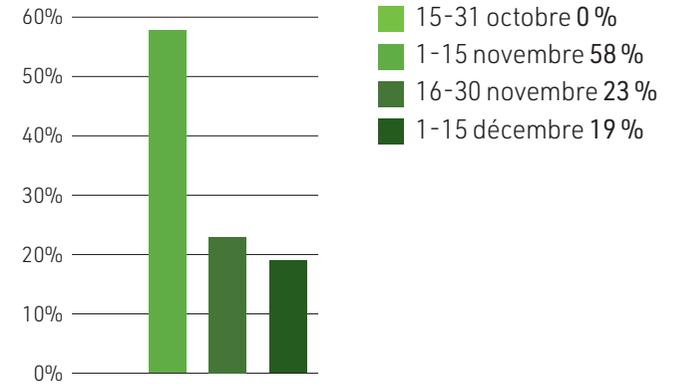
## Plan de tir et prélèvements 2023

Total attributions 2023: par chasseur, au maximum 2 bécasses par jour et 10 bécasses. Le début de la période de chasse a été décalée de 10 jours (du 20 au 1<sup>er</sup> novembre) pour préserver les bécasses indigènes.

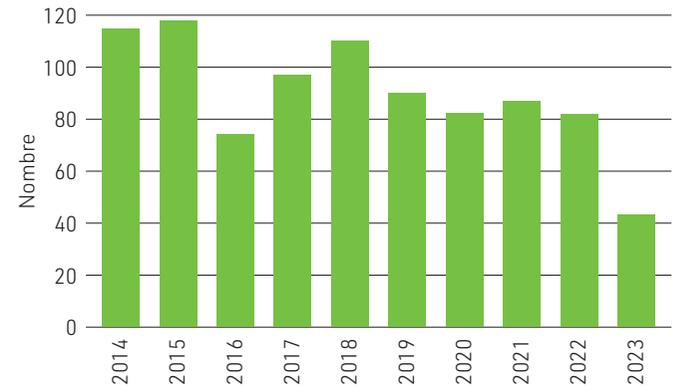
### Chasse 2023-2024



## Tirs de chasse 2023 par mois



## Tirs de chasse

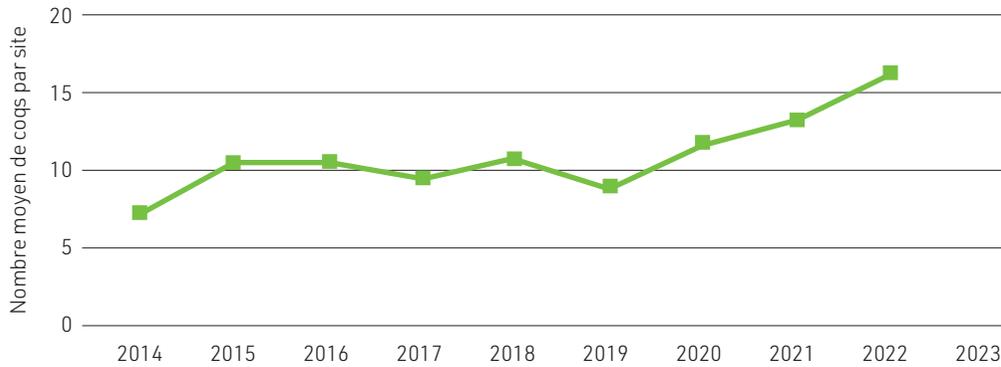


Total prélèvements par la chasse 2023 : 43 bécasses



## Effectifs

Pas de comptages réalisés en 2023.



## Indice de reproduction

Pas de comptages réalisés en 2023.

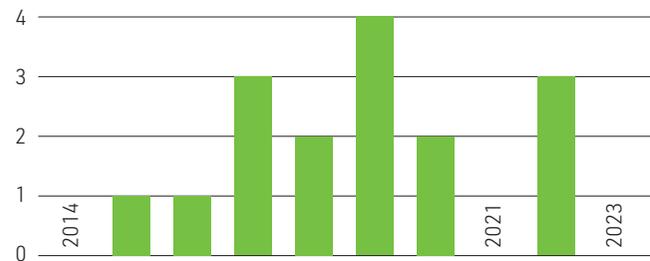


## Plan de tir et prélèvements 2023

La chasse du tétras-lyre n'a pas été autorisée en 2023.

## Tirs de chasse

■ Prélèvements par la chasse



## Mesures de gestion de l'habitat

Deux journées d'entretien des biotopes à tétras-lyre (essartage des vernes) ont été organisées en août 2023. L'une à Arpille où environ trente personnes ont participé (candidats chasseurs, forestiers, surveillants de la faune auxiliaires et chasseurs). La deuxième organisée par la Commission de la Réserve de Taveyenne, où environ 45 personnes étaient présentes (Pro Natura, habitants de Taveyenne et leurs amis).



## Effectifs

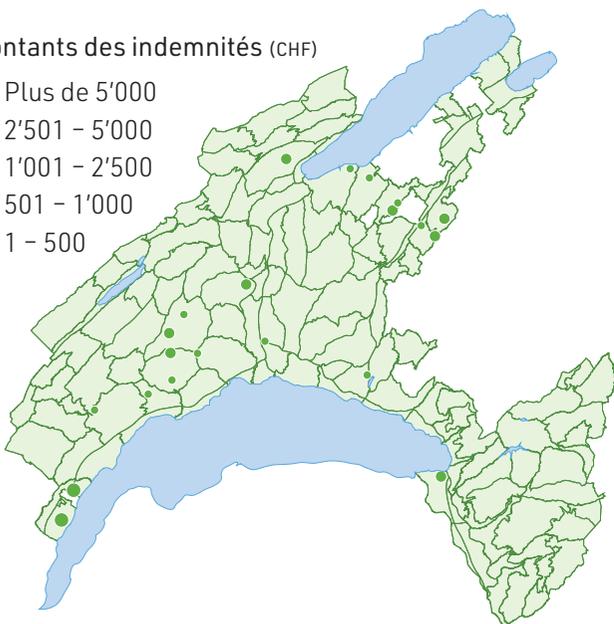
Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures et les observations de terrain.

## Indemnisation des dommages aux cultures

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

### Montants des indemnités (CHF)

- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500

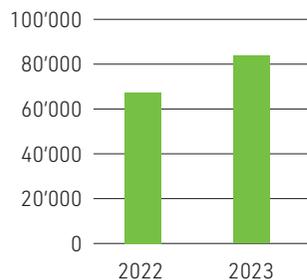


### Cultures touchées



- Tournesol 51 %
- Maïs 38 %
- Autres cultures 10 %
- Pois protéagineux 1 %

## Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Pas d'indemnisation avant 2022.  
Introduction en 2022 d'un montant forfaitaire par hectare en cas de ressemis : CHF 350.-

Total indemnisation 2022 : CHF 67'732.- (194 hectares)  
Total indemnisation 2023 : CHF 83'914.- (240 hectares)

■ Prévention (CHF) ■ Indemnisation (CHF)

## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

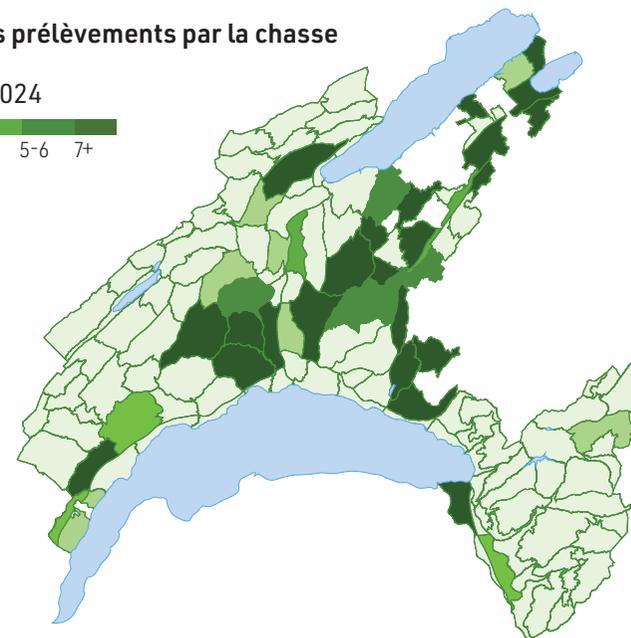
### Plan de tir 2023

Total attributions 2023: pas de limite. La période de chasse s'étend:

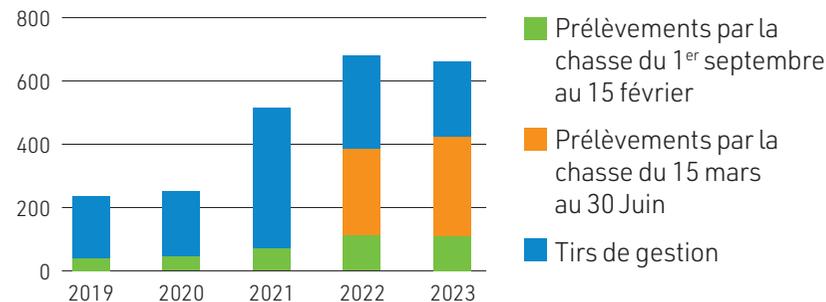
- du 15 mars au 30 juin pour les corneilles en bande dans les cultures
- du 1<sup>er</sup> septembre au 15 février

### Répartition des prélèvements par la chasse

#### Chasse 2023-2024



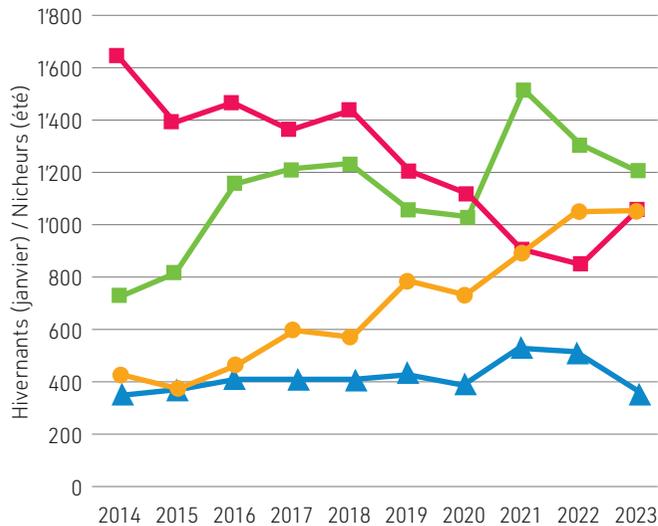
## Tirs de chasse et de gestion





## Effectifs

En 2023, le nombre d'hivernants estimé par comptage demeure stable sur le Léman et le lac de Neuchâtel. En revanche, la tendance à la hausse des nicheurs se poursuit sur le Léman et, pour la deuxième année consécutive, une baisse du nombre de nicheurs s'observe sur le lac de Neuchâtel.



■ Lac Léman (Hiver)      ● Lac Léman (Été)  
▲ Lac de Neuchâtel (Hiver)      ■ Lac de Neuchâtel (Été)

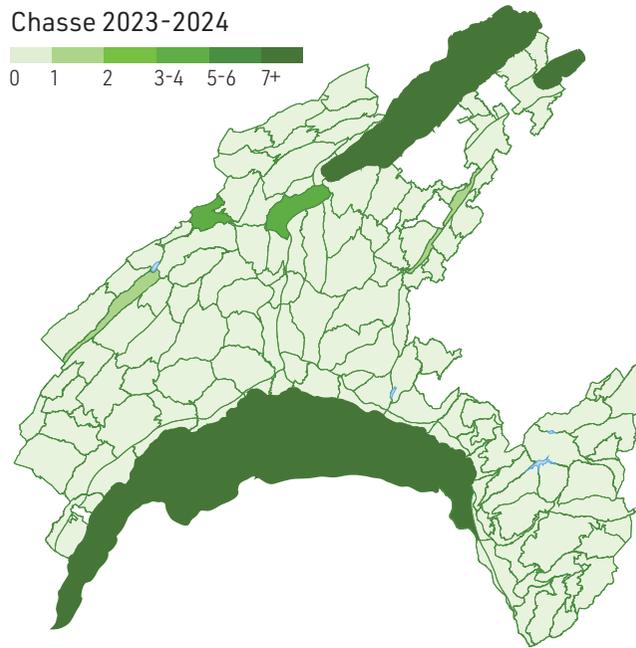
## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

### Plan de tir 2023

Total attributions 2023: pas de limite sur les cours d'eau ; sur les lacs, chasse autorisée sur le Léman, les lacs de Morat et de Neuchâtel.

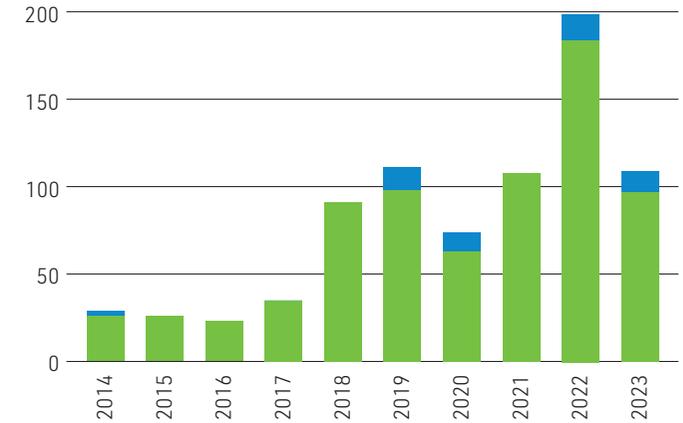
### Répartition des prélèvements par la chasse

#### Chasse 2023-2024



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse    ■ Tirs de gestion



Total prélèvements par la chasse 2023 : 97 cormorans

Prélèvements sur les grands lacs : 78 cormorans

- sur le lac Léman : 39 cormorans
- sur le lac de Morat : 14 cormorans tirés par les pêcheurs professionnels
- sur le lac de Neuchâtel : 25 cormorans tirés par les pêcheurs professionnels (VD 5, FR 3, NE 17)

Prélèvements par la chasse sur les autres lacs et cours d'eau : 19 cormorans

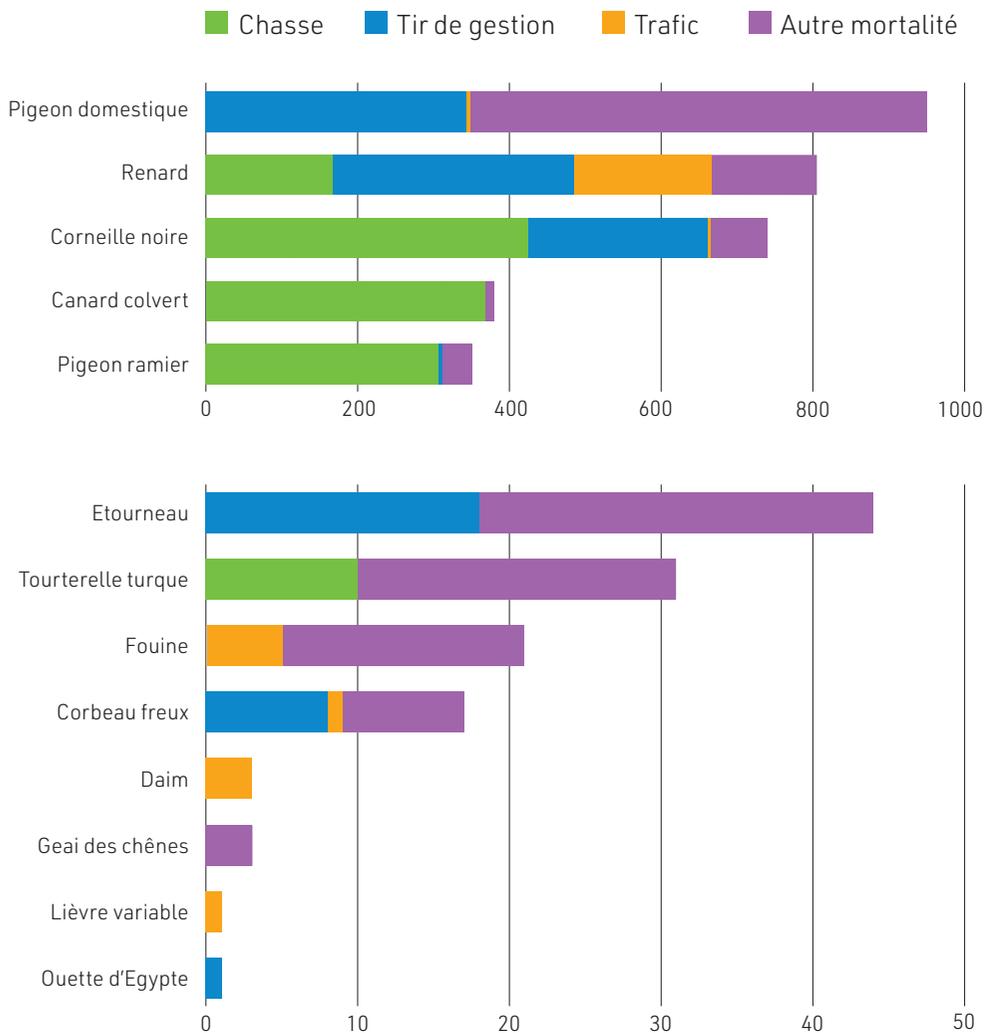
Total prélèvements par les tirs de gestion 2023 : 12 cormorans

Tirs de gestion sur le lac de Neuchâtel : 10 cormorans

Tirs de gestion sur le lac Léman : 2 cormorans

# AUTRES ESPÈCES CHASSABLES 2023

Graphiques actualisés pour une meilleure lisibilité.





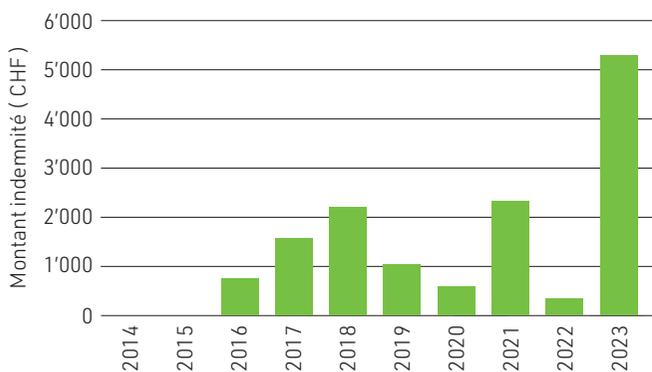
## Suivis

Une session déterministe avec des pièges-photos a été effectuée dans l'aire de référence Sud du Jura durant l'hiver 2022-2023. Cette session a permis d'identifier 25 lynx indépendants, 4 juvéniles d'au moins 3 portées différentes. L'estimation de l'abondance (intervalle de confiance de 95 %) correspond à une densité de 3.61 lynx indépendants pour 100 km<sup>2</sup> d'habitat favorable. La densité estimée n'a pas changé significativement par rapport à la valeur estimée lors de la dernière session. Sources : KORA - [www.kora.ch](http://www.kora.ch)



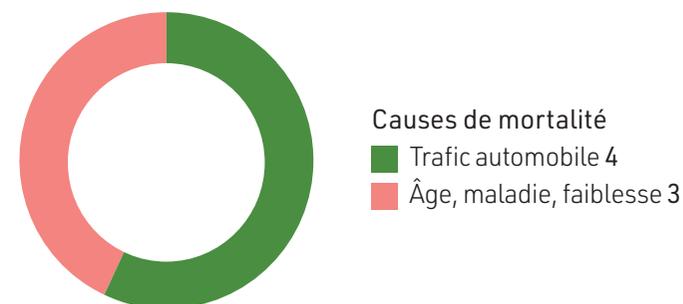
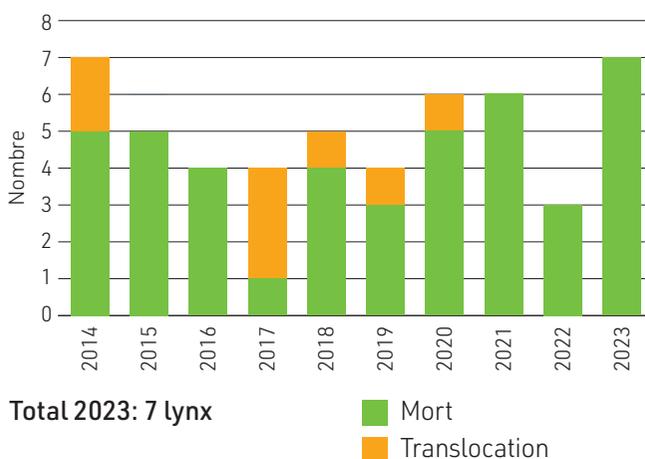
Photo KORA

## Domages aux animaux de rente



**Total indemnisations 2023: CHF 5'291.-**  
pour 7 ovins et 1 daim

## Animaux morts ou retirés de la population





## Suivis

La présence de 25 loups au minimum a pu être observée avec certitude dans le canton en 2023. Cette population comprend :

- Deux meutes vaudoises, celle du Marchairuz et celle du Mont Tendre, dans le Jura vaudois ;
- Deux meutes transfrontalières, celle du Risoud et celle de Jougne-Suchet, à cheval entre la France et le Jura vaudois ;
- Quelques individus isolés dans le canton.

En 2023, un couple, dont la femelle est issue de la meute du Marchairuz, s'est formé dans la région du Mont Tendre. Ces loups ont été aperçus à plusieurs reprises aux abords de fermes situées au Pied du Jura au printemps 2023. Cette paire est devenue une meute avec la naissance d'au moins cinq louveteaux au cours de l'été 2023. Au vu des nombreuses attaques perpétrées sur des animaux de rente dans le secteur, cette meute a fait l'objet d'une opération de régulation.

Une meute s'est également formée en 2023 en France voisine, non loin de la frontière vaudoise dans le secteur de Jougne. Cette meute, appelée meute de Jougne-Suchet, comporte à minima le couple reproducteur et deux louveteaux nés durant l'année.



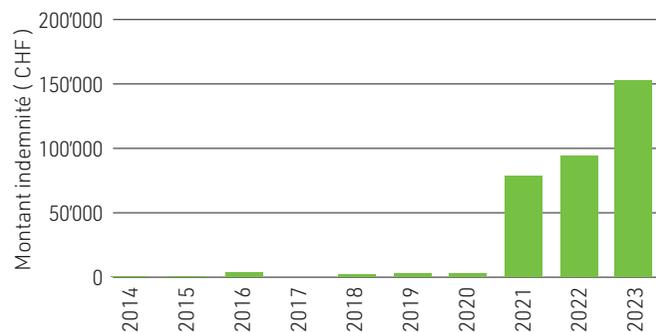
Loup adulte, Jura vaudois.

Enfin, une nouvelle meute est également confirmée en 2023 en France, dans la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura. Elle comporterait au moins le couple reproducteur et 5 louveteaux nés durant l'année. Cette meute aurait fait des incursions sur le territoire vaudois, dans la région de la Dôle. Sources : KORA, FJML sur mandat de DGE-BIODIV.

La Fondation Jean-Marc Landry a poursuivi son travail d'accompagnement des éleveurs et des bergers sur 50 alpages (de la Dôle au Mollendruz). Le mandat a également porté sur le suivi du comportement des loups vis-à-vis du bétail (à l'aide d'appareils de vision nocturne et de pièges vidéo), le suivi des mesures de protection et les tests de mesures d'effarouchement.

**Total indemnisations 2023: CHF 152'956 .-**  
pour 26 jeunes bovins (> 160 jours), 8 veaux (< 160 jours), 58 ovins, 9 caprins et 1 alpage.

## Domages aux animaux de rente



## Tir du loup

- Le Canton de Vaud a obtenu le 28 août 2023 l'assentiment de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour procéder à des tirs de régulation de deux louveteaux de la meute du Mont Tendre au vu des dommages importants enregistrés dans le territoire supposé de cette meute. Deux jeunes loups ont été prélevés le 4 septembre conformément à la décision du Département du 29 août 2023.
- Le Canton de Vaud a obtenu le 17 octobre 2023 l'assentiment de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour procéder à des tirs de régulation de deux jeunes loups de la meute du Risoud en raison de dommages au bétail enregistrés dans la région de la meute. Le Département a émis une décision en date du 31 octobre pour le tir de deux jeunes qui court jusqu'au 31 mars 2024.
- Le Canton de Vaud a obtenu, selon le cadre légal fédéral alors en vigueur dès le 1er décembre 2023, l'assentiment de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour procéder au tir proactif du mâle géniteur de la meute du Mont Tendre, M351, ou d'un jeune de cette meute le 27 novembre 2023. Le tir de régulation découlant de cette autorisation a été réalisé en janvier 2024. Il s'est soldé par le prélèvement d'un jeune mâle né en 2023.

## Autres causes de mortalité constatées

Un loup mâle subadulte de 32 kg (M344) a été retrouvé mort le 10 décembre 2023 à Longirod suite à une collision avec le trafic automobile.

# AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES GRAND TÉTRAS



## Suivis

En 2023, 25 places de chant du Jura vaudois ont été recensées, ce qui a permis de dénombrier 52 coqs.



## Mesures de gestion de l'habitat

En 2023, 488 hectares ont été traités dans le cadre du projet de sylviculture du Haut-Jura. 336 arbres habitats ont également été relevés dans le périmètre.



Photo Daniel Gétaz

# CHAUVES-SOURIS



## Suivis

Le suivi des différentes espèces se concentre sur le contrôle des colonies pour lesquelles le canton a une responsabilité particulière. En 2023, la colonie de grands murins d'Eysins a connu une augmentation avec 889 individus recensés contre 818 en 2022. Avec 1'534 individus recensés, la colonie de murins de Daubenton de Clarens a réintégré les combles après l'incident de 2018 dû à des travaux. Les effectifs sont en augmentation par rapport à 2022 où 1'100 individus avaient été recensés.

Source : CCO-Vaud sur mandat de la DGE-BIODIV

### Eysins



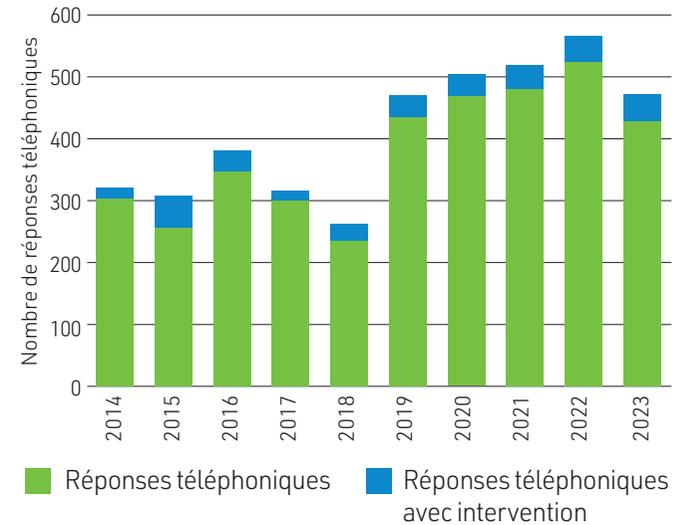
### Clarens



## SOS chauves-souris et interventions

En 2023, le CCO-Vaud a reçu 428 appels téléphoniques, courriels ou messages Facebook. L'association est par ailleurs intervenue 44 fois.

Source : CCO-Vaud sur mandat de la DGE-BIODIV



## Sensibilisation et communication

21 activités ont été organisées en 2023, de sensibilisation et de formation sur les chauves-souris, incluant conférences, animations dans le terrain, balades acoustiques et cours de faunistique. De plus, 23 animations ont également été effectuées dans des classes d'école primaire et secondaire à travers tout le canton de Vaud (Aigle, Hautemorges, Prévèrenge, Renens, Founex, Gland, Morges, Echichens).

Source : CCO-Vaud sur mandat de la DGE-BIODIV

# CASTOR



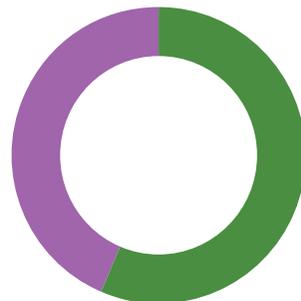
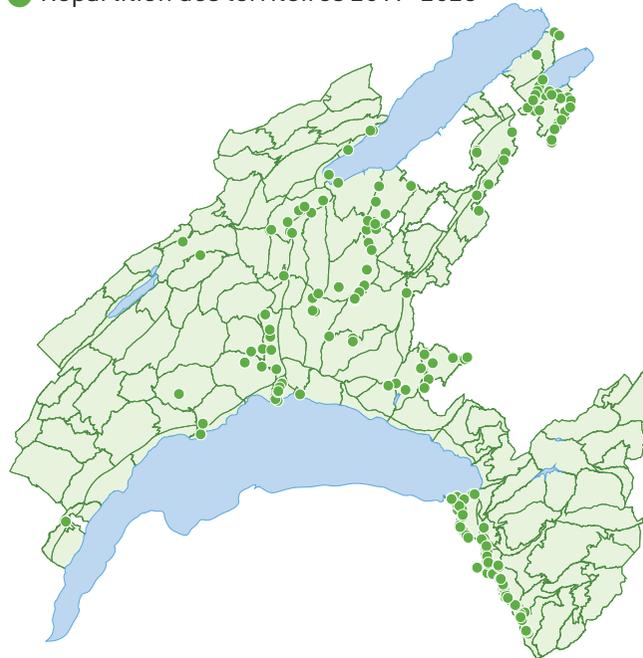
## Suivis

Lors du recensement national de 2008, l'effectif vaudois de castors s'établissait à 286 individus, répartis sur 72 territoires. Les castors occupaient 225 km de cours d'eau. L'effectif avait augmenté de 80 % depuis le recensement de 1993, en raison de l'expansion de l'espèce dans la plaine du Rhône, dans celle de la Broye et sur le lac de Neuchâtel. Il existait encore un potentiel d'expansion, notamment dans les affluents du Léman et la région du Gros-de-Vaud. Le castor a poursuivi son expansion au cours des 14 dernières années le long des affluents des grands cours d'eau et l'effectif a pratiquement triplé depuis 2008. Le canton compte aujourd'hui 711 individus, répartis sur 194 territoires. Les castors occupent 268 km de cours d'eau, dont 207 km entièrement sur sol cantonal et 61 km sur la frontière avec les cantons de GE, FR, NE et VS. La Menthue – exception faite de son embouchure – et ses affluents n'abritaient pas encore de territoire de castors en 2008. On y enregistre aujourd'hui une des plus importantes densités du canton. Malgré l'importante augmentation de l'effectif dans le canton de Vaud, il existe encore un potentiel de densification des territoires le long des cours d'eau déjà colonisés, en particulier dans le bassin lémanique, dans le Gros-de-Vaud et sur les affluents de la Broye. Données 2023 en cours de consolidation.

Source : info fauna – service conseil castor et Fornat AG 2023.

Recensement 2022 du castor en Suisse

● Répartition des territoires 2017-2023



### Causes de mortalité

- Trafic automobile 13
- Autre cause 10

En 2023, 23 castors ont été retrouvés morts dans le canton. Les causes de mortalité sont majoritairement liées au trafic automobile et à des causes indéterminées.

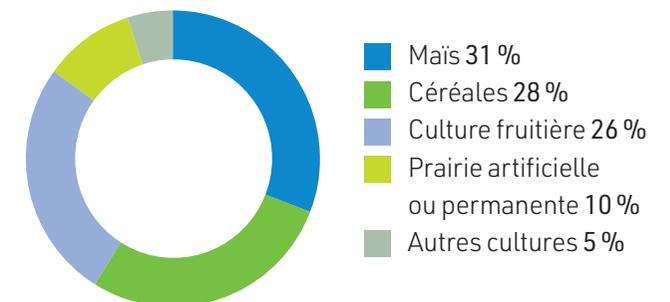
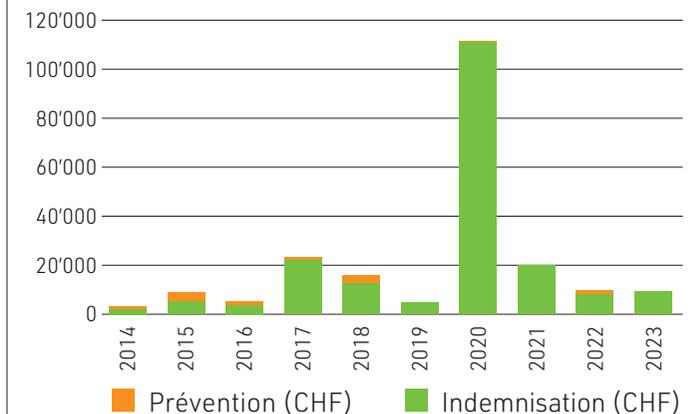
## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

En 2023, 80% des interventions sont dues à des conflits provoqués par la construction de barrages. La majorité des interventions ont eu lieu sur 20 cours d'eau.

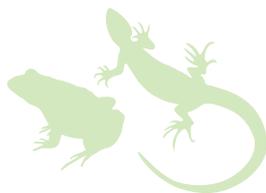
Sources : BeaverWatch sur mandat de la DGE-BIODIV

Total prévention 2023: CHF 0.-

Total indemnisation 2023: CHF 9'360.-



# AMPHIBIENS ET REPTILES



## RAINETTE VERTE

### Suivis

Le canton de Vaud a une responsabilité particulière envers plusieurs espèces d'amphibiens, dont la rainette verte qui fait l'objet d'un suivi et de mesures de gestion de son habitat de reproduction depuis plusieurs années, notamment à la Grande Cariçaie et aux Grangettes.

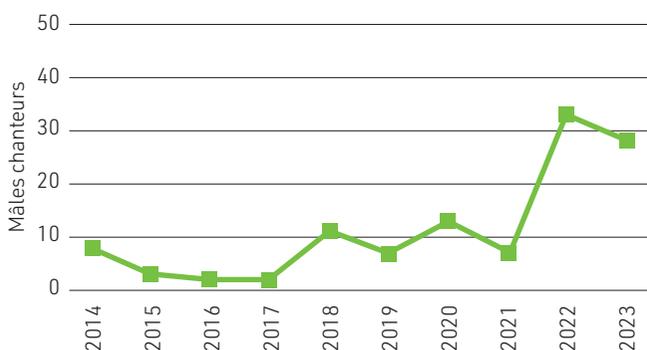
Cependant, l'avenir des populations de cette espèce reste incertain hormis sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La population des Grangettes est probablement éteinte.

Sources : Association de la Grande Cariçaie, Fondation des Grangettes

### Rive sud du lac de Neuchâtel



### Vully



### Grangettes



## COULEUVRE VIPÉRINE

La couleuvre vipérine est considérée comme le serpent le plus menacé en Suisse. De plus, comme elle se trouve aux limites nord-est de son aire de répartition, son effectif est restreint et ne compte pas plus de 1000 individus répartis principalement en 3 populations, entre les cantons de Genève, du Valais, vers le coude du Rhône, et de Vaud, sur les rives du Léman.

La population des rives du Léman semble menacée par la couleuvre tesselée, introduite dans les années 1920. C'est une espèce proche, qui possède les mêmes habitudes alimentaires, mais qui est aussi plus grande et plus prolifique.

Suite à une expérience pilote conduite entre 2007 et 2011, le canton a décidé de continuer le programme de limitation de la couleuvre tesselée entre 2021 et 2024, avec 4 à 6 sorties annuelles. En 2023, 1 seule sortie a pu être effectuée pour cause de travaux le long des voies CFF rendant difficile et non sécurisé l'accès au site. Lors de cette sortie, 2 couleuvres tesselées ont été capturées (puis euthanasiées). En complément, d'autres prélèvements ont été organisés entre Lausanne et Villeneuve. Au total, 194 couleuvres tesselées et 7 couleuvres vipérines ont été capturées.

Source : KARCH sur mandat de la DGE-BIODIV



Photo Sylvain Dubey

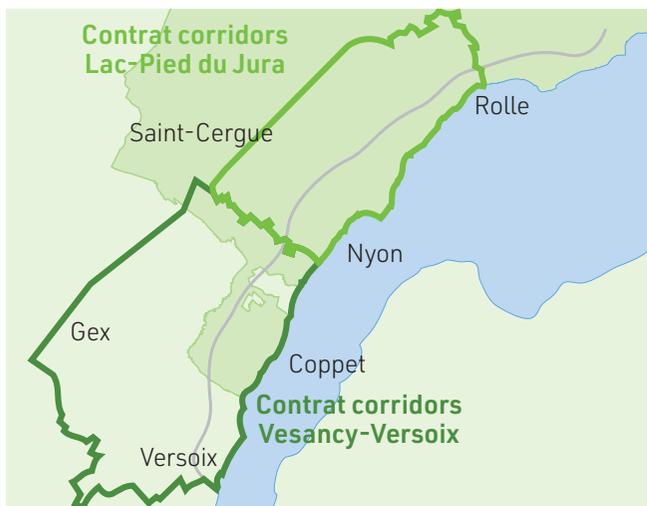
## AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

# INVERTÉBRÉS

Cette page illustre les actions conduites par le canton en faveur des invertébrés prioritaires.

### CONTRATS CORRIDORS

Les contrats corridors sont des outils de financement développés par le Grand Genève, qui permettent de mettre en œuvre des actions concertées en faveur de la biodiversité en dehors de la zone agricole. Deux contrats concernent le canton de Vaud : le contrat Vesancy-Versoix, signé en février 2014 et qui couvre un périmètre transfrontalier; le contrat corridor Lac-Pied du Jura signé en mai 2016 et qui est 100% vaudois. Ces contrats ont permis de réaliser de nombreuses mesures pour favoriser la faune et la connectivité biologique sur le territoire des communes concernées. Les paragraphes ci-contre illustrent quelques actions mises en place en faveur d'invertébrés emblématiques. Source : Bureau ATNP, sur mandat de la DGE-BIODIV



Périmètres des contrats corridors.

### LUCANE CERF-VOLANT ET GRAND CAPRICORNE



Le Lucane cerf-volant et le Grand capricorne ont fait l'objet d'un inventaire visant à identifier leurs zones d'habitats potentiels sur l'ensemble du territoire vaudois des deux contrats. Des actions de sensibilisation auprès de communes ont également été entreprises, en lien avec la protection des vieux arbres et la plantation de jeunes chênes.

Source : Bureau ATNP, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photos ATNP

Lucane cerf-volant (haut) et grand capricorne (bas).

### AZURÉS



L'Azuré de la sanguisorbe et l'Azuré des paluds sont deux papillons de jour liés aux prairies humides et marais. Tous deux sont considérés comme en danger (EN) en Suisse et prioritaires en terme de conservation au niveau national. Pour consolider les connaissances relatives à ces espèces un projet de recherche a été mené dans les Préalpes vaudoises en 2023. Le nombre de sites inventoriés avec l'une ou l'autre des deux espèces a plus que triplé dans la région de Château d'Oex, les plantes hôtes étant encore assez régulièrement présentes. Néanmoins, des facteurs tels que la gestion souvent inadaptée, voire défavorable au développement des deux espèces et ou encore les pressions liées à l'intensification des pratiques agricoles, sont deux exemples de menaces qui mettent en danger la survie de ces populations. Emmanuel Wermeille, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photo V. Somnay

Couple d'Azurés des paluds (*Phengaris nausithous*).

## AGRION DE MERCURE



La seule population vaudoise d'agrion de mercure se trouve le long du Creuson. Mais les effectifs de cette population se sont effondrés quelques années après les travaux de renaturation du cours d'eau, en raison vraisemblablement de l'ombrage induit par le développement de la végétation le long des berges, mais également dans le lit du cours d'eau. Un plan d'entretien a été établi afin de maintenir durablement des zones ensoleillées et pionnières, favorables à l'espèce. Les mesures mises en place ont permis de stabiliser l'effectif autour de 150 à 200 individus.

Source : Bureau ATNP, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photos:ATNP

Agrion de mercure (*Cænagrion mercuriale*).

## QUELQUES RÉSULTATS DES SUIVIS CIBLÉS PAR LE CANTON

# AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

## TORCOL



En 2023, 33 nichoirs sur 170 étaient occupés par des torcols entre Morges et Begnins. La diminution de l'occupation des nichoirs est liée à une baisse de leur accessibilité par embroussaillage. 179 jeunes torcols avaient été bagués cette année à La Côte. Source : Bernard Genton

### Évolution des nichées de La Côte



### Indice vaudois des effectifs nicheurs de torcol fourmilier

Pas de données en 2022 et 2023.

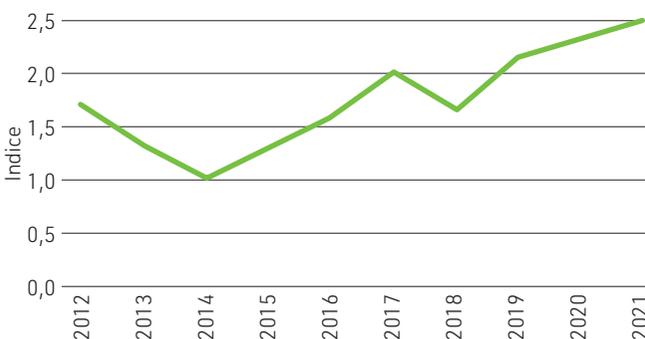
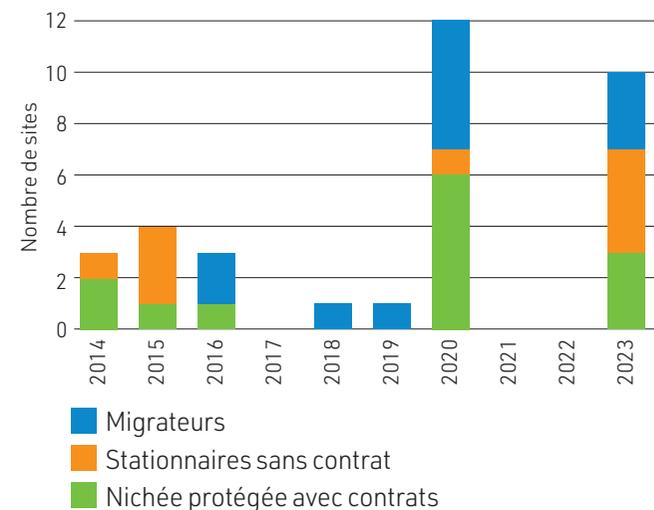


Photo Bernard Genton

## RÂLE DES GENÊTS



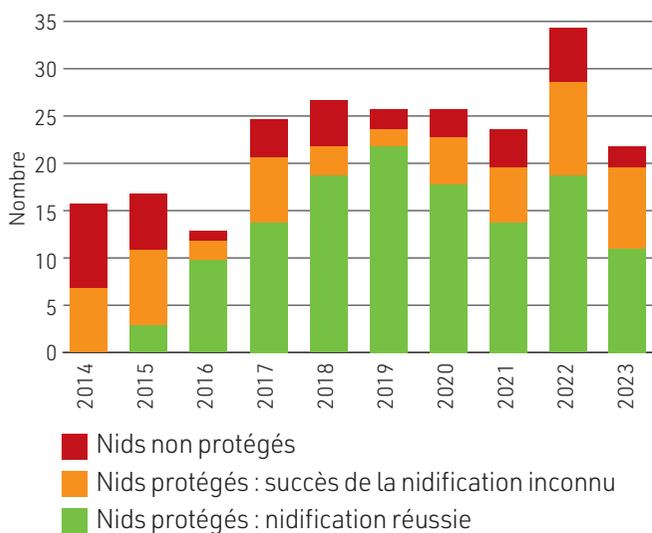
En 2023, 7 râles des genêts ont été repéré dans le canton de Vaud, contre 29 sur l'ensemble de la Suisse.



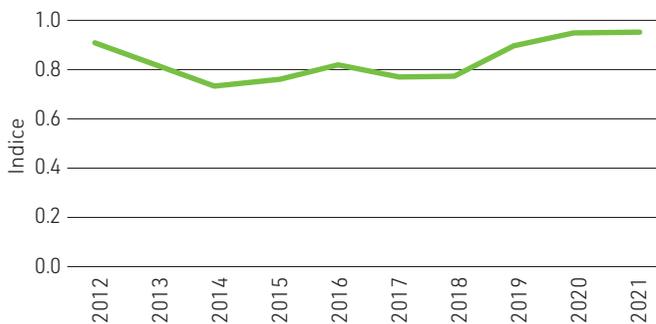
# AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

## TARIER DES PRÉS

A la Vallée de Joux, depuis 2014, certaines fauches sont reportées pour éviter la destruction de nids. En 2023, 18 nids sur 20 ont pu être protégés grâce à la coopération des exploitants agricoles.



Indice vaudois des effectifs nicheurs de tarier des prés  
Pas de données en 2022 et 2023.



## MARTINETS ET HIRONDELLES

Les martinets et les hirondelles sont des espèces menacées étroitement liées au milieu bâti. La DGE-BIODIV soutient activement les mesures en faveur de ces espèces. En 2022, elle a mis sur pied un bouquet de subventions dans le cadre de la promotion de la biodiversité dans l'espace bâti. Deux subventions concernent les hirondelles et martinets. La DGE-BIODIV finance d'une part la pose de nichoirs et des actions de sensibilisation, mais aussi l'élaboration de plan d'action à l'échelle communale.

Les plans d'actions consistent en un inventaire des espèces et lieux de nidification présents sur le territoire, qui constituent la base à l'élaboration d'une stratégie de conservation ou de renforcement des hirondelles, martinets et chauves-souris sur le territoire communal.

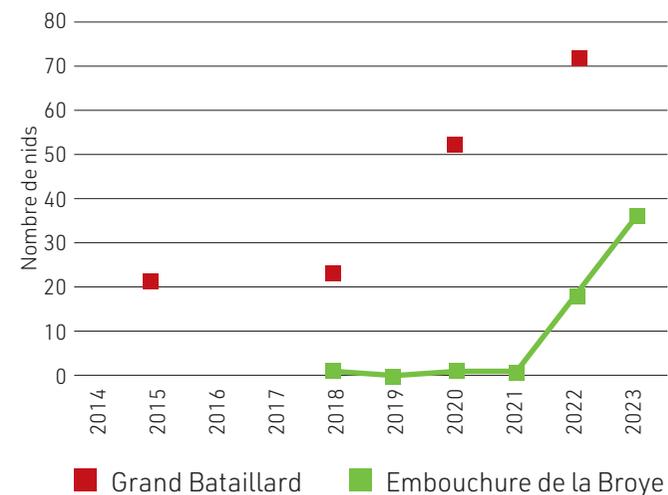
À l'heure actuelle, une trentaine de communes vaudoises ont terminé ou sont en train de réaliser une stratégie communale de préservation de ces espèces. Plus de 600 nichoirs à hirondelles et martinets ont été posés depuis 2022.

Les formulaires de demandes sont disponibles sur le site de l'État de Vaud, via le portail Nature dans l'espace bâti : <https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/nature-dans-lespace-bati>

## SOURIS DES MOISSONS

Le recensement de 2023 a permis de constater que la souris des moissons est toujours présente à l'embouchure de la Broye. Les résultats de 2023 dépassent largement ceux des années précédentes avec 36 nids recensés. Pour la première fois, 5 d'entre eux se trouvaient en rive droite de la nouvelle Broye. Cette augmentation peut s'expliquer notamment par la prolongation des températures estivales ayant pour conséquence une durée de reproduction rallongée (plusieurs nids étaient encore occupés par l'espèce lors des relevés). De plus, la plantation des mottes de Carex le long du fossé creusé en hiver 2019-2020 a porté ses fruits puisque 3 nids ont été trouvés dont 2 encore occupés.

Sources : M. Blant, S. Capt, J. Gilliéron, DGE-BIODIV



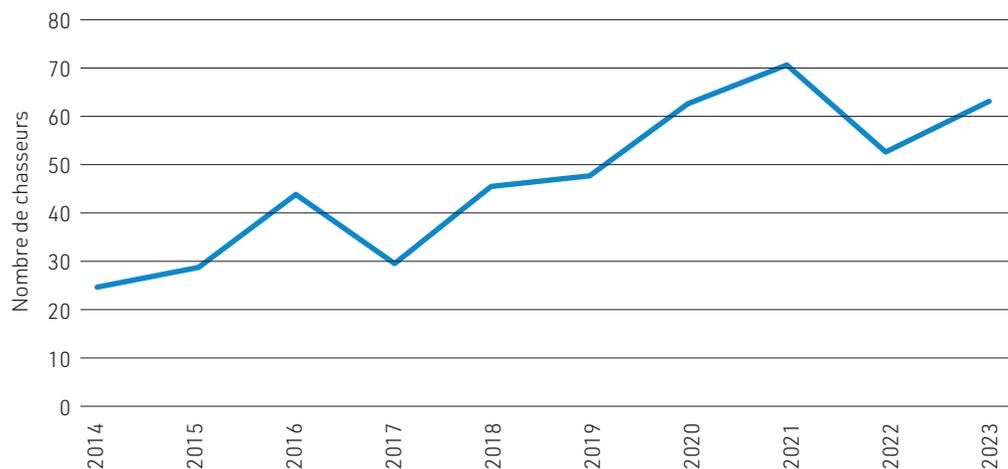
# ADMINISTRATION DE LA CHASSE

NOUVEAUX CHASSEURS

PERMIS DÉLIVRÉS

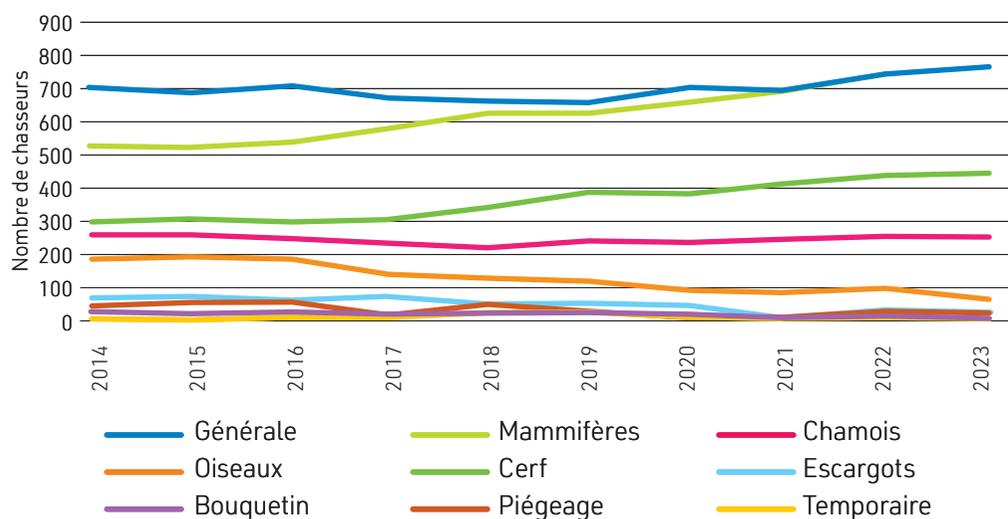


# NOUVEAUX CHASSEURS

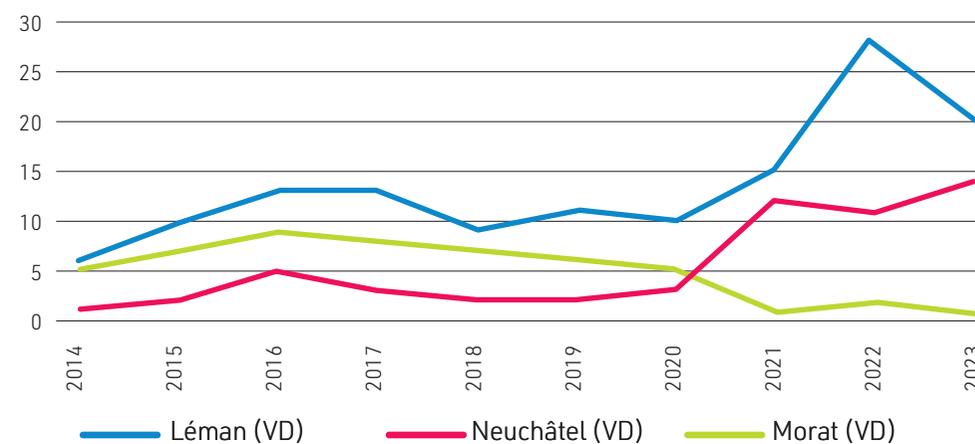


# PERMIS DÉLIVRÉS

## Chasse générale et permis particuliers



## Chasse sur les lacs



## ANIMAUX PÉRIS

SELON LES INFORMATIONS SAISIES PAR LES SURVEILLANTS PERMANENTS DE LA FAUNE

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
<b>Cerf</b>	Mâle		6		3						3			12
	Femelle		2								3			5
	Adulte indéterminé													
	Daguet				1						1			2
	Bichette													
	2 <sup>e</sup> année vie													
	Faon mâle				1	2					5	2		10
	Faon femelle										2			2
	Faon indéterminé			2							4			6
	Indéterminé			5							1		1	7
<b>Total</b>			<b>15</b>		<b>5</b>	<b>2</b>				<b>19</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>44</b>	
<b>Chamois</b>	Mâle				1							2		3
	Femelle	1			1							2		4
	Eterle											1		1
	Cabri													
	Indéterminé	2	5											7
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>		<b>2</b>							<b>5</b>		<b>15</b>	
<b>Chevreuril</b>	Mâle		122			1	2		2	1		5	2	135
	Femelle		149	1	1	1			2	2	1	2	6	165
	Faon	1	8		2	1	1		1			4		18
	Indéterminé		561	1	4							3	3	572
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>840</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>3</b>		<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>890</b>
<b>Bouquetin</b>	Mâle				1									1
	Femelle													
	Cabri													
	Indéterminé													
<b>Total</b>				<b>1</b>									<b>1</b>	
<b>Sanglier</b>	Mâle		12	1	2							120	1	136
	Femelle	1	8			1						101	1	112
	Marcassin		5			1	2					50		58
	Indéterminé	1	136										3	140
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>161</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>					<b>271</b>	<b>5</b>	<b>446</b>

## ANIMAUX PÉRIS

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
<b>Espèce</b>	Belette commune													
	Blaireau	2	88		13							72	4	179
	Castor d'Europe	1	17	3									1	22
	Chat sauvage		2	1									1	4
	Chat domestique							1						1
	Chien viverrin													
	Daim		2											2
	Fouine	1	6		14								1	22
	Hérisson		2		35								67	104
	Hermine													
	Lièvre brun	1	7											8
	Lièvre variable		2											2
	Loup	1	1											2
	Lynx	2	4											6
	Marmotte des Alpes													
	Martre des pins	1	1											2
	Putois													
	Ragondin													
	Rat musqué													
	Raton laveur													
	Renard	48	205		66		1	2				340	21	683
	Autres mammifères		3										3	6
	Cerf de Virginie													
	Chacal doré													
	Lapin d'Amérique													
	Mouflon													
	Tamias de Sibérie													
	<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>340</b>	<b>4</b>	<b>128</b>		<b>1</b>	<b>3</b>				<b>412</b>	<b>98</b>	<b>1'043</b>
<b>Totaux</b>		<b>63</b>	<b>1'361</b>	<b>7</b>	<b>145</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>8</b>		<b>3</b>	<b>20</b>	<b>704</b>	<b>115</b>	<b>2'439</b>

## ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
<b>Espèce</b>	Aigle royal												
	Autour des palombes											2	2
	Bécasse des bois											2	2
	Busard Saint-Martin												
	Buse variable		4									17	21
	Canard chipeau												
	Canard colvert	1										12	13
	Canard hybride												
	Canard pilet												
	Canard siffleur												
	Canard souchet												
	Chouette hulotte		2		3							5	10
	Corbeau freux	6	1								8	2	17
	Corneille mantelée												
	Corneille noire	3	5		12						235	60	315
	Cygne tuberculé	1										6	7
	Effraie des clochers												
	Epervier d'Europe											6	6
	Faisan de Colchide												
	Faucon crécerelle											23	23
	Faucon pèlerin												
	Foulque macroule											2	2
	Fuligule milouin												
	Fuligule morillon												
	Garrot à œil d'or												
	Gélinotte des bois												
	Grand Corbeau												
	Grand Cormoran	1									2		3
	Grand Tétrás											1	1
	Grand-duc d'Europe												
	Grèbe huppé											1	1

## ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Gypaète barbu													
Héron cendré		5										7	12
Hibou moyen-duc												1	1
Lagopède alpin											1		1
Milan noir												9	9
Milan royal												3	3
Mouette rieuse	2											15	17
Pie bavarde	1	1		2								13	17
Pigeon domestique	382	3		2							344	153	884
Pigeon ramier											6	40	46
Poule d'eau													
Sarcelle d'été													
Sarcelle d'hiver													
Tétras lyre													
Tourterelle turque	1											20	21
Autres canards												3	3
Autres oiseaux	2		1	11			28				44	776	862
Bernache du Canada													
Canard mandarin													
Canards hybrides													
Cygne noir												4	4
Erismature rousse													
Oie cendrée												1	1
Ouette d'Egypte											1		1
Perdrix chukar													
Perdrix rouge													
Rapaces hybrides													
Rollier													
Tadorne casarca													
<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>30</b>			<b>28</b>				<b>641</b>	<b>1'184</b>	<b>2'305</b>





**Direction générale de l'environnement**

Division biodiversité et paysage

Avenue de Valmont 30b

1014 Lausanne

